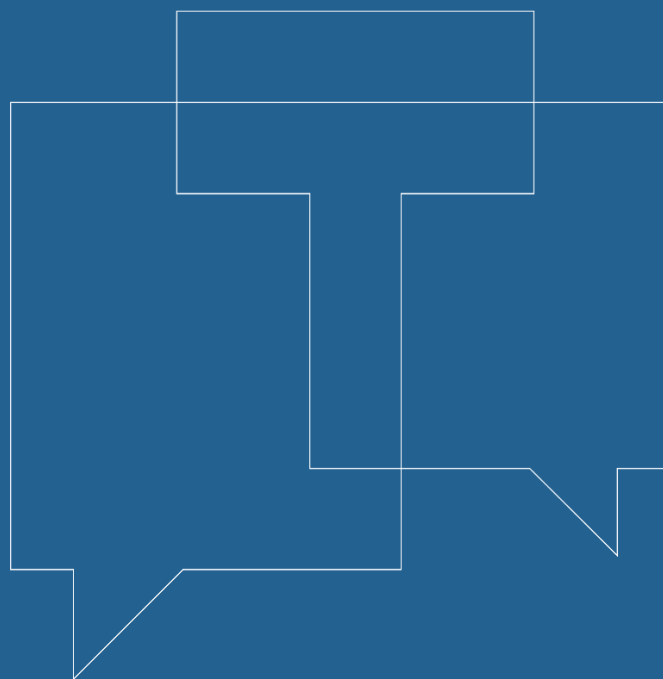


RAPPORT D'ACTIVITÉ

ACTIVITÉS CITOYENNES D'INFORMATION ET DE CONSULTATION des 12, 13 et 14 mai 2025

Projet éolien Des Neiges – Secteur ouest



PARCS ÉOLIENS
de la Seigneurie de Beauré

Des Neiges



TRANSFERT
ENVIRONNEMENT ET SOCIÉTÉ

TABLE DES MATIÈRES

MISE EN CONTEXTE.....	2
RÉSUMÉ	3
Synthèse des principales préoccupations et sujets d'intérêt	6
Synthèse des actions de suivi	7
FAITS SAILLANTS DES ÉCHANGES.....	8
Contexte et besoins énergétiques.....	9
Le Projet	11
Partenariat.....	13
Localisation et configuration du projet	13
Fonctionnement d'un parc éolien	19
Construction et opération	20
Environnement	22
Milieu humain	26
Retombées économiques.....	32
QUESTIONNAIRE DE RÉTROACTION	34
ANNEXES	37
Annexe 1 — Invitations	37
Annexe 2 — Présentation magistrale	40
Annexe 3 — Affiches des kiosques d'information.....	65
Annexe 4 — Activité de consultation	70

Une première version de ce document a été envoyée le 11 août 2025 à 50 personnes ayant participé aux activités citoyennes, pour relecture avant sa publication.



MISE EN CONTEXTE

Ce rapport d'activité n'est pas un verbatim, il vise à relater le plus fidèlement possible et de façon succincte, les faits saillants émanant des activités citoyennes d'information et de consultation du 12, 13 et 14 mai 2025. Il a pour objectif de documenter et de regrouper par thématique les questionnements, les commentaires et les préoccupations soulevés lors des rencontres.

Le contenu de ce rapport ne peut être considéré comme les paroles textuelles de Boralex, Énergir, Hydro-Québec ou de toute autre personne ayant participé à l'une ou l'autre des rencontres.

La vulgarisation, la transparence et la rigueur sont les principes qui ont guidé l'élaboration du document.

À certains endroits, des compléments d'information ont été ajoutés au moment de la rédaction, notamment lorsque les réponses fournies lors de l'activité étaient incomplètes, ou encore afin de répondre à des questions ou des préoccupations soulevées par le questionnaire de rétroaction.



RÉSUMÉ

Au printemps 2025, des activités d'information et de consultation ont été tenues dans trois municipalités différentes sur le Projet éolien Des Neiges — Secteur ouest (ci-après nommé le « Projet »). Au total, près de 60 personnes y ont participé.

- **Le 12 mai à Sainte-Brigitte-de-Laval — 25 personnes**
École du Trivent 1 (3, rue du Couvent)
- **Le 13 mai à Beauré — 20 personnes**
Centre communautaire (20, rue Fatima Est)
- **Le 14 mai à Stoneham-et-Tewkesbury — 16 personnes**
Hôtel Stoneham (610, chemin du Hibou)

Les objectifs poursuivis :

- Informer la population sur le développement et la configuration du Projet ainsi que présenter l'étude d'impact sur l'environnement et les mesures d'atténuation des impacts proposées ;
- Recueillir l'opinion, les préoccupations et les suggestions d'amélioration de la communauté concernant le Projet et les mesures d'atténuation proposées.

Le déroulement des séances :

À Sainte-Brigitte-de-Laval, la population locale était invitée à assister à une présentation magistrale en soirée, suivie d'une période de questions-réponses. À Beauré et Stoneham-et-Tewkesbury, des présentations magistrales ont eu lieu en après-midi et en soirée, également suivies de périodes de questions-réponses. La présentation est disponible à [l'Annexe 2](#).

Des personnes-ressources étaient disponibles à divers kiosques thématiques répartis autour de la salle, avant et après les présentations magistrales, pour fournir des informations et répondre aux questions individuelles concernant le Projet et les résultats de l'étude d'impact.

Un des kiosques offrait une activité de consultation animée par Transfert Environnement et Société. Les personnes participantes étaient appelées à évaluer les mesures d'atténuation proposées, en plus de contribuer à un atelier de cartographie participative dans lequel elles devaient identifier leurs préoccupations et les localiser sur le territoire. L'activité visait également à permettre à la communauté de suggérer des améliorations ou des ajustements au Projet. Les panneaux et cartes utilisés sont présentés à [l'Annexe 3](#).



Voici les personnes-ressources qui étaient sur place lors des événements :

ORGANISATION	NOM	RÔLE
Boralex	Alexandra Agagnier	Cheffe de projets principale – Développement
	Xavier Roberge	Chef de projet – Développement
	Virginie Pelletier-Aubé	Conseillère – Affaires publiques et communications
	Katheryne Coulombe	Conseillère principale – Affaires publiques et communications
	Michel Villeneuve	Responsable – Relations avec le milieu
	Jean-Frédéric Faure	Directeur – Projets et initiatives stratégiques
	Carl Rodrigue	Directeur de sites éoliens
	Aichatou Samba	Responsable environnement
	Eve-Sophie Duquette	Coordonnatrice – Affaires publiques et communications
	Laurance Gauthier	Cheffe de projet – Développement
Énergir	Rachelle Prud’homme	Conseillère – Stratégie et développement en énergie renouvelable
	Alexandra Desrochers-Vaughan	Conseillère – Affaires publiques et Relations avec les communautés
Hydro-Québec	Marjorie Alain	Conseillère – Affaires régionales
	Louis Vézina	Chef – Planification et expertise
	Claudia Hernandez Chavez	Déléguée développement et partenariat éolien
Transfert Environnement et Société	Anik Pouliot	Co-animation et facilitation
	Dominik Boudreault-Lapierre	Co-animation et prise de notes
PESCA Environnement	Chloé Lachance	Professionnelle en environnement Responsable de l’étude d’impact



Invitations

Plusieurs moyens de communication ont été déployés pour inviter la population à participer aux activités :

- Cartons d'invitation acheminés par la poste à 21 700 résidences de neuf municipalités (Château-Richer, Sainte-Anne-De-Beaupré, Saint-Tite-des-Caps, Saint-Ferréol-les-Neiges, L'Ange-Gardien, Sainte-Brigitte-de-Laval, Lac-Beauport, Lac Delage et Stoneham-et-Tewkesbury) ;
- Publications sur les réseaux sociaux des municipalités (pages Facebook) ;
- Invitation dans le journal mensuel Ici L'info, de la Côte-de-Beaupré ;
- Invitation aux abonnés de l'infolettre des projets éoliens Des Neiges.

Les visuels sont présentés à [l'Annexe 1](#).



SYNTHÈSE DES PRINCIPALES PRÉOCCUPATIONS ET SUJETS D'INTÉRÊT

Contexte et besoins énergétiques	
	- Évaluation des besoins énergétiques du Québec - Choix des sources d'approvisionnement en énergie
Projet	
Parties prenantes	Implication du Séminaire de Québec
Localisation, configuration et optimisation	Proximité de certaines positions d'éolienne avec un terrain vacant appartenant à un particulier à Sainte-Brigitte-de-Laval
Fonctionnement d'un parc éolien	Cohabitation des parcs en opération avec les utilisateurs du territoire
Construction et opération	Transport des composantes lors de la phase de construction
Environnement	
Milieus naturels	- Impacts potentiels sur les eaux souterraines, les bassins versants et la qualité de l'eau - Impact sur la grande faune et les oiseaux
Milieu humain	- Visibilité de certaines éoliennes à partir de Sainte-Brigitte-de-Laval - Impact sonore de certaines éoliennes à partir de Sainte-Brigitte-de-Laval - Méthodologie des simulations sonores - Impacts sur les activités récréotouristiques - Impacts sur la valeur des propriétés en bordure de la Seigneurie de Beaupré à Sainte-Brigitte-de-Laval
Suivis environnementaux	Suivis environnementaux réalisés après la construction



SYNTHÈSE DES ACTIONS DE SUIVI

Cette section présente une synthèse des principales actions de suivi à entreprendre par l'équipe du Projet.

- Prendre contact avec le propriétaire concerné pour discuter plus en détail de la proximité entre certaines positions d'éolienne (T89 et T90) et son terrain privé vacant adjacent de la zone de projet.
- Communiquer avec les personnes concernées pour discuter des problématiques liées à la vitesse des véhicules sur le chemin d'accès utilisé pour les parcs en opération et le projet Des Neiges – Secteur sud en construction.
- Faire parvenir des versions papier de l'étude d'impact sur l'environnement à l'Hôtel de ville de Stoneham-et-Tewkesbury (325, chemin du Hibou, Stoneham-et-Tewkesbury, Qc, G3C 1R8), à l'Hôtel de ville de Sainte-Brigitte-de-Laval (414 Avenue Ste Brigitte, Sainte-Brigitte-de-Laval, QC G0A 3K0) et à l'Hôtel de ville de Beauré (10995 Rue des Montagnards, Beauré, QC G0A 1E0).
- Pour les futures présentations, présenter des cartes avec une échelle plus focalisée sur les zones résidentielles limitrophes à la Seigneurie de Beauré afin de permettre l'identification de toutes les rues municipales.



FAITS SAILLANTS DES ÉCHANGES

Cette section présente les faits saillants des échanges avec le public au cours des trois journées d'activités. Les propos ont été recueillis lors de discussions autour des kiosques d'information, pendant les périodes de questions-réponses ainsi qu'avec le questionnaire de rétroaction. Ils sont organisés par thèmes.

Chaque thème commence par une brève explication de l'information présentée, suivi par les faits saillants des échanges. Le contenu des affiches des kiosques est présenté en [Annexe 3](#) et le support visuel de la présentation magistrale se trouve en [Annexe 2](#).

Liste des acronymes utilisés dans le rapport

[Bureau d'audiences publiques sur l'environnement](#) (BAPE)

[Institut national de santé publique du Québec](#) (INSPQ)

[Ministère des Affaires municipales et de l'Habitation](#) (MAMH)

[Ministère de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs](#) (MELCCFP ou ministère de l'Environnement)



CONTEXTE ET BESOINS ÉNERGÉTIQUES

Hydro-Québec a présenté la planification des besoins énergétiques, expliquant que, pour atteindre la carboneutralité en 2050, le Québec aura besoin de produire plus d'énergie, notamment via de nouvelles sources renouvelables. Cette production permettra de remplacer la consommation d'énergies fossiles, comme le pétrole et le gaz, afin de décarboner l'économie.

Pour répondre à la croissance de la demande et réduire les émissions de gaz à effet de serre, Hydro-Québec a développé le [*Plan d'action 2035 — Vers un Québec décarboné et prospère*](#). Ce plan inclut la mise en service de 10 000 MW d'énergie éolienne d'ici 2035.

La production d'énergie éolienne y est proposée en raison de son prix compétitif, sa complémentarité avec l'hydroélectricité, sa production plus importante en hiver (lorsque les besoins sont plus importants) ainsi que sa rapidité de mise en service (entre 4 et 5 ans).



Observations de l'équipe de Transfert

À travers la période questions-réponses et les kiosques thématiques, certaines personnes ont mentionné l'importance de réaliser la transition énergétique et de produire plus d'énergie renouvelable. Certaines personnes ont souligné leur intérêt envers l'éolien alors que d'autres ont mentionné l'importance pour eux des efforts d'efficacité énergétique.

Est-ce que le Projet serait toujours nécessaire si les besoins énergétiques diminuaient ?

Hydro-Québec a expliqué que la croissance de la demande et des besoins est déjà observable et que son augmentation prévisible est bien documentée. Bien qu'il pourrait être possible que la vitesse d'augmentation de la demande varie, le Projet éolien Des Neiges permettrait de répondre aux besoins à court terme.

Comment l'évolution de la demande d'électricité du Québec est-elle estimée ?

En 2023, Hydro-Québec a déposé son Plan d'action, qui estime les besoins en électricité au Québec sur deux horizons de temps : d'ici 2035, ainsi qu'une trajectoire d'ici 2050.

Le Québec génère aujourd'hui environ 180 TWh d'électricité.

Hydro-Québec prévoit que la demande en électricité au Québec va croître de 60 TWh entre 2022 et 2035, en grande partie pour la transition énergétique, c'est-à-dire pour remplacer les énergies fossiles par des énergies propres et renouvelables, comme l'hydroélectricité, l'éolien et le solaire.





Complément d'information

Tous les trois ans, Hydro-Québec publie un [plan d'approvisionnement](#) qui présente les besoins en électricité prévus de la clientèle québécoise pour les 10 prochaines années ainsi que les moyens envisagés pour y répondre.

La réduction de l'utilisation d'énergie de source fossile est visée, mais est-ce que le chauffage au bois est aussi pris en compte dans la stratégie de décarbonation du Québec ?

L'encadrement du chauffage au bois est régi par certaines réglementations municipales.

Un élu municipal de Beaufort a apporté un complément d'information, soulignant que la réglementation municipale encadre les systèmes de chauffage au bois.

Est-ce que l'énergie éolienne est plus chère à produire que l'hydroélectricité ?

L'éolien représente actuellement l'une des sources de production d'électricité les plus compétitives. Comparativement aux anciennes centrales hydroélectriques du Québec, il est vrai que le coût de production des éoliennes est plus élevé. Toutefois, relativement au coût de production de nouvelles centrales de production, l'énergie éolienne est très compétitive.

Quelle est la différence dans le coût de l'approvisionnement, selon les sources de production ?

Il est difficile de comparer une filière à une autre, car elles ont des caractéristiques différentes. Entre autres, la durée de vie des centrales hydroélectriques permet l'amortissement des coûts sur une plus longue période. Chose certaine, la filière éolienne offre des coûts d'approvisionnement avantageux. De plus, il est important d'avoir différentes sources d'approvisionnement dans le mix énergétique.

Des questions ont été soulevées concernant les contrats d'exportation d'électricité vers les États-Unis.

Hydro-Québec a des contrats d'exportation d'électricité de 20 ans et plus avec certains États américains et ces contrats sont très rentables pour la société d'État et par conséquent, pour l'ensemble de la société québécoise. Il est important de rester vigilant lorsqu'on compare les tarifs entre eux puisque l'électricité exportée utilise uniquement le réseau de transport, ce qui représente un coût total moins élevé que l'énergie consommée par les consommateurs québécois qui requiert aussi l'utilisation d'un vaste réseau de distribution.



Est-ce que l'électricité produite par le projet éolien sera consommée au Québec ?

Hydro-Québec a expliqué que la nouvelle production à être intégrée au réseau dans les prochaines années permettra de répondre essentiellement à la croissance de la demande du Québec.

Des questions ont été soulevées concernant la complémentarité entre l'hydroélectricité et l'éolien, ainsi que sur la synergie qui permet de moduler la production des centrales hydroélectriques afin de s'adapter à celle des parcs éoliens.

Hydro-Québec emploie des météorologues, qui font des prévisions de la production provenant de l'énergie éolienne. À partir de celles-ci, il est ensuite possible de moduler la production des centrales hydroélectriques pour s'ajuster à la production éolienne. Ainsi, Hydro-Québec peut accumuler l'eau dans les réservoirs des barrages pour les moments où la production éolienne sera plus importante, et relâcher cette eau pour produire plus d'électricité quand la production éolienne est plus faible. Les ajustements peuvent se faire très rapidement afin de s'adapter aux variations tant de la production éolienne et que de la demande.

LE PROJET

L'équipe responsable de son développement a présenté le Projet éolien Des Neiges — Secteur ouest sur le territoire de la Seigneurie de Beupré. Il vise une puissance installée de 400 MW et l'installation de 57 à 67 éoliennes (selon la puissance du modèle d'éolienne qui serait choisi). Le Projet représenterait un investissement de 1 G\$. La construction pourrait débuter en 2026, pour une mise en service à la fin de l'année 2028. L'électricité produite serait vendue à Hydro-Québec.

Quelle est la production estimée du Projet ?

Le Projet prévoit une puissance installée de 400 MW. Toutefois, comme les éoliennes ne tournent pas en tout temps, il est estimé que les parcs éoliens au Québec ont un facteur d'utilisation d'environ 35% à 40%, ce qui correspond à une production annuelle d'environ 1,2 TWh à 1,4 TWh par année pour un parc de 400 MW.



Complément d'information

La production annuelle du Projet pourrait permettre d'approvisionner annuellement l'équivalent d'environ 70 000 résidences en électricité.

Pour comparaison, les trois secteurs des Projets éoliens Des Neiges auraient la capacité de produire approximativement la moitié de l'électricité produite par le complexe hydroélectrique de la Romaine.



Quelle est l'implication du Séminaire de Québec dans le Projet ?

Le Séminaire de Québec est le propriétaire foncier de la Seigneurie de Beaupré. Il s'agit du plus grand territoire privé d'un seul tenant au Canada. Le Séminaire n'est pas impliqué dans le partenariat, il est uniquement le propriétaire du terrain sur lequel le Projet serait locataire. Des baux seraient signés pour les éoliennes, selon un fonctionnement similaire à celui qui lie les clubs de chasse et pêche du territoire au Séminaire de Québec.

Quelle est l'implication de la Nation Wendate dans le Projet ?

Des discussions sont en cours pour maximiser l'implication du milieu local, autant avec les municipalités régionales de comté (MRC), qu'avec les communautés autochtones, en lien avec une éventuelle prise de participation ou d'éventuelles redevances. Les modalités ne font pas encore l'objet d'une entente finale, mais les discussions progressent.

De plus, la Nation Wendate est consultée dans le cadre du processus d'informations et de consultations du projet.

À quel montant est prévue la vente d'électricité à Hydro-Québec ?

L'entente commerciale liant l'initiateur et Hydro-Québec comme acheteur est de nature privée comme il s'agit d'une entente de gré à gré. Toutefois, les informations partagées publiquement indiquent que les projets Des Neiges sont parmi les plus compétitifs au Québec et l'électricité produite serait achetée par Hydro-Québec à un coût inférieur aux prix moyens des deux derniers appels d'offres éoliens, soit de 6,1 ¢/kWh et 7,8 ¢/kWh.

Est-ce que d'autres projets éoliens sont en développement sur la Seigneurie de Beaupré ?

Non. Les seuls projets éoliens actuellement en développement sur le territoire de la Seigneurie de Beaupré sont les trois projets Des Neiges.

Le premier à être réalisé sera le Projet éolien Des Neiges — Secteur sud. Le projet a obtenu son décret gouvernemental, autorisant sa réalisation en novembre 2024. La construction a débuté et la mise en service est prévue pour 2026.

Le second serait le Projet éolien Des Neiges — Secteur Charlevoix. Le projet vient tout juste de faire l'objet d'une audience publique du BAPE et la construction pourrait commencer au plus tôt à la fin de l'été 2025, conditionnellement à la réception des autorisations gouvernementales. La mise en service est prévue à la fin de l'année 2027.



Le dernier serait le Projet Des Neiges — Secteur ouest, dont il est question à travers ces consultations.

PARTENARIAT

Les projets éoliens Des Neiges sont développés conjointement par Boralex, Énergir Développement et Hydro-Québec. Les trois entreprises québécoises sont partenaires à parts égales et Boralex est gestionnaire du développement du projet.



Observations de l'équipe de Transfert

À travers la période questions-réponses et les kiosques thématiques, certaines personnes ont mentionné l'importance pour eux que les projets de production d'énergie soient réalisés par des entreprises québécoises.

Est-ce que Boralex est une entreprise québécoise ?

Boralex est une entreprise québécoise dont le siège social est situé à Kingsey Falls, dans le Centre-du-Québec. L'entreprise a été fondée par la famille Lemaire, propriétaire de Cascades. Aujourd'hui, Boralex compte plus de 800 employés, 3,2GW de puissance installée et est présente au Canada, aux États-Unis, en France et au Royaume-Uni.

Quelle est l'implication d'Énergir dans le Projet ?

Énergir est partenaire et investisseur dans le Projet, aux côtés de Boralex et d'Hydro-Québec et à parts égales.

LOCALISATION ET CONFIGURATION DU PROJET

Le Projet serait localisé sur le territoire de la Seigneurie de Beaupré, qui est le plus grand territoire privé d'un seul tenant au Canada. L'équipe a expliqué que le territoire de la Seigneurie représente une localisation idéale pour répondre aux besoins énergétiques du Québec en raison du gisement éolien important, de l'absence de résidence permanente, des nombreux chemins existants sur le territoire ainsi que de la proximité avec les lignes de transport d'électricité d'Hydro-Québec et des centres de consommation. De plus, le territoire compte déjà trois parcs éoliens en opération, et ce, depuis plus de 10 ans.

L'équipe de projet a expliqué qu'en fonction du modèle d'éolienne sélectionné lors d'un appel d'offres à venir, le Projet pourrait compter entre 57 et 67 éoliennes. Une configuration préliminaire, comprenant 67 positions d'éoliennes potentielles, a donc été présentée aux fins de l'étude d'impact sur l'environnement. Les paramètres considérés lors de la configuration initiale du Projet ont ensuite été présentés, notamment les



distances avec les chalets, les cours d'eau et lacs, les milieux humides ainsi que les zones à fort potentiel de conservation. Il a été mentionné que le processus d'optimisation en cours a déjà permis de minimiser les impacts du projet sur les milieux biologique et humain, et que les activités de consultation permettront d'optimiser davantage et de bonifier le projet.



Observations de l'équipe de Transfert

Lors de l'activité citoyenne tenue à Sainte-Brigitte-de-Laval, plusieurs personnes ont soulevé des préoccupations concernant les positions d'éoliennes T89 et T90 en raison des impacts sur le paysage et le climat sonore. Certaines personnes ont demandé que ces positions soient déplacées ou retirées.

Des préoccupations ont également été soulevées par certaines personnes concernant les positions T85 et T86 en raison des impacts sur le paysage.

Une préoccupation a également été soulevée concernant la proximité entre certaines positions d'éolienne (T89 et T90) et un terrain privé vacant adjacent à la zone de projet. L'équipe de Projet s'est engagée à prendre contact avec le propriétaire concerné pour discuter de la situation.

Quelles sont les caractéristiques du milieu humain qui ont été considérées dans la démarche de conception du Projet ?

Plusieurs éléments ont été considérés dans la conception du Projet au niveau de la réglementation : la distance avec la limite de lot (800 à 1 000 mètres), la distance avec les chalets (800 mètres), la limite de bruit à l'extérieur des chalets (50 dBA). Les activités de consultation servent également à recueillir les préoccupations et les commentaires des communautés afin d'ajuster le Projet.

Comment la localisation des éoliennes est-elle déterminée ?

Les emplacements potentiels d'éoliennes présentés sont le résultat d'une analyse rigoureuse qui se base d'abord sur des paramètres de conception comme la force du vent, la topographie, ainsi que les distances séparatrices avec les chalets et les cours d'eau. Ensuite s'ajoutent des paramètres d'optimisation, tels que la maximisation de la réutilisation des chemins existants, l'évitement des milieux humides et des habitats d'espèces protégées ainsi que les commentaires recueillis à travers les différentes consultations du milieu. Ce processus d'optimisation se poursuivra jusqu'à la fin de l'analyse environnementale faite par le gouvernement.



Comment les préoccupations sont-elles considérées dans l'optimisation du Projet ?

La performance sociale et environnementale du projet est considérée à travers l'évaluation environnementale. Plusieurs éléments de base ont été pris en compte dans la première configuration du projet. Les préoccupations soulevées dans les activités citoyennes et à travers le processus du BAPE seront considérées dans la configuration finale du Projet. Selon le modèle d'éolienne choisi lors de l'appel d'offres à venir, le nombre final d'éoliennes pourrait diminuer. Ainsi, en fonction de plusieurs paramètres, des éoliennes pourraient potentiellement être retirées et d'autres pourraient être déplacées afin d'optimiser la réduction des impacts. L'équipe de projet a également rappelé son souhait de s'implanter de façon durable sur le territoire et de développer un projet qui sera à la fois performant environnementalement et socialement acceptable.

Quelle serait la localisation des postes de raccordement au réseau d'Hydro-Québec ?

Le poste de raccordement pour la portion ouest du Projet serait situé au centre de cette portion de la zone d'étude. Le poste de raccordement pour la portion est du projet serait situé près du poste des parcs éoliens en opération.



Complément d'information

Les localisations envisagées des postes de raccordement au réseau d'Hydro-Québec sont encerclées dans la carte ci-dessous.



Où passerait la ligne de raccordement ?

Un avantage de la Seigneurie de Beaupré est sa proximité avec le réseau de transport d'électricité d'Hydro-Québec. Le tracé précis de la ligne qui raccorderait le poste de raccordement du Projet à la ligne de transport n'est pas encore déterminé. Il sera développé par Hydro-Québec, qui visera à optimiser un tracé de moindre impact. La société d'État informera et consultera la population locale à cet effet plus tard dans le développement du Projet.

Quelle serait la largeur des chemins d'accès qui seraient construits pour le projet ?

La largeur varierait selon la topographie. La surface de roulement pourrait se situer entre 7 et 12 mètres, mais pourrait être un peu plus large à certains endroits, notamment dans les courbes.

Qu'est-ce qui est priorisé dans le choix du tracé des chemins d'accès ?

Plusieurs éléments sont considérés, comme la topographie et l'accessibilité du territoire, la nature des sols, mais également différents aspects environnementaux tels que les milieux humides et les habitats des espèces fauniques et floristiques.

Est-ce qu'une norme détermine la distance entre un chalet et un chemin d'accès à une éolienne ?

Il existe des distances limites entre les routes publiques et les infrastructures, mais il n'y a pas de règle spécifique concernant la distance entre les chemins d'accès et les chalets. Il a été mentionné que l'équipe de Projet a organisé des rencontres avec les membres des clubs de chasse et pêches pour discuter du Projet et de sa configuration et que d'autres rencontres auront lieu.

L'équipe de projet s'est également engagée à collaborer avec les utilisateurs du territoire pour trouver des solutions s'il y a des préoccupations.

Est-ce que la barrière va demeurer à l'entrée du territoire de la Seigneurie de Beaupré ?

Oui, la barrière demeurerait en place.

Pourquoi le Projet est-il développé sur des terres privées, plutôt que des terres publiques ?

Le territoire de la Seigneurie de Beaupré comporte des avantages importants en raison du potentiel de vent, des chemins forestiers existants ainsi que de sa proximité des infrastructures de transport d'Hydro-Québec et des centres de



consommation, ce qui en fait un territoire propice au développement éolien dans la région.

Est-ce que des études de vent ont été réalisées ?

Le gisement de vent a effectivement été étudié. C'est d'ailleurs l'une des premières étapes de développement d'un projet éolien. Les études ont été présentées aux consultations d'octobre 2024. La [présentation est disponible sur le site web](#) du projet et la ressource de vent y est présentée à la page 20.

Est-ce que l'ajout de poteaux d'électricité à Saint-Ferréol est lié au Projet ?

Les remplacements de poteaux électriques à Saint-Ferréol-les-Neiges ne sont pas en lien avec les projets éoliens Des Neiges. Il s'agissait des travaux visant à solidifier le réseau de distribution d'Hydro-Québec.



Complément d'information

Au printemps 2023, Hydro-Québec a mené des travaux de renforcement du réseau de distribution d'électricité de Beupré et de Saint-Ferréol-les-Neiges.

Une nouvelle ligne biterne, désignant une ligne électrique à deux conducteurs, a remplacé la ligne monoterne existante, permettant d'augmenter la capacité du réseau à subvenir à la demande d'électricité du secteur.

Les poteaux en bois ont également été remplacés par des poteaux en composite plus robustes. Il s'agissait alors d'un projet pilote visant le renforcement du réseau de distribution dont le sujet a fait l'objet d'un [article de Radio-Canada](#).

Est-ce que le déboisement réalisé dans la zone de projet près de Sainte-Brigitte-de-Laval, sur le territoire de la Séminaire de Québec, est en lien avec le Projet ?

Aucune activité de déboisement n'a été réalisée dans le cadre du Projet. Pour réaliser ce genre d'activité, le Projet devra recevoir des autorisations. Plus d'information pourrait être obtenue en communiquant avec le Séminaire de Québec qui est responsable des activités de foresterie sur ce territoire.



FONCTIONNEMENT D'UN PARC ÉOLIEN



Observations de l'équipe de Transfert

Quelques personnes ont partagé leur expérience de cohabitation positive avec les parcs éoliens en opération.

À qui appartiendraient les éoliennes ?

Les éoliennes appartiendraient aux partenaires du Projet, soit Boralex, Énergir Développement et Hydro-Québec. Plus précisément, elles appartiendraient à la Société de projet BVH3, s.e.n.c., qui est détenue à parts égales par les partenaires.

Quelle est la durée de vie d'une éolienne ?

Le Projet a signé un contrat d'achat d'électricité de 30 ans avec Hydro-Québec. La durée de vie utile d'une éolienne généralement garantie par le fabricant est de 30 ans, mais elle pourrait être plus longue en fonction de la maintenance. Il serait également possible de changer certaines composantes pour allonger la durée de vie du Projet.

Dans l'éventualité où le contrat ne serait pas prolongé avec Hydro-Québec, le Projet serait démantelé et la grande majorité des composantes seraient recyclées.

L'équipe a également précisé que les parcs construits au début des années 2000 arriveront d'ici 10 ans à la fin de leur contrat et qu'il sera ainsi possible d'observer ce qu'il est possible de faire à cette étape.

Quel est le facteur d'utilisation d'une éolienne ?

Le facteur d'utilisation mesure l'efficacité réelle d'une éolienne à produire de l'électricité. C'est le rendement effectif à la fin de l'année par rapport à ce qu'elle aurait pu produire si elle avait tourné à pleine puissance 24 heures sur 24, toute l'année. Le facteur d'utilisation courant pour une éolienne terrestre est de 35-40 %. En comparaison, celui des centrales hydroélectriques varie autour de 60-65 %. Ces deux sources de production électriques sont complémentaires : lorsque le vent est bon, il est possible d'accumuler de l'eau dans les réservoirs des barrages permettant de l'utiliser sur commande lors des périodes de pointe.



Considérant que les éoliennes ne fonctionnent pas en permanence, est-ce que le Projet serait rentable ?

Oui, la rentabilité du projet a été évaluée en fonction du potentiel de production en tenant compte du facteur d'utilisation. Il est normal de prévoir une production intermittente, puisque le vent ne souffle pas toujours avec la même force selon les saisons.

Est-ce que le vent est plus puissant l'hiver que l'été ? Est-ce que les conditions météorologiques, notamment le verglas, ont un impact sur le fonctionnement des éoliennes ?

La ressource en vent est plus importante l'hiver et l'air froid est aussi plus dense, ce qui applique plus de force sur les pales. Les éoliennes sont équipées de mécanismes permettant de dégivrer les pales et d'optimiser le rendement de l'éolienne, notamment dans les périodes de givre.

Comment l'électricité produite par les éoliennes serait-elle acheminée au réseau d'Hydro-Québec ?

Les câbles du réseau collecteur sont enfouis sous les chemins. Ils permettent d'acheminer l'énergie produite vers le poste de transformation, qui en augmente la tension au niveau de celle du réseau de transport. À partir du poste de transformation, une ligne aérienne serait construite pour acheminer l'électricité vers la ligne de transport d'Hydro-Québec.

Hydro-Québec analyse les différentes options pour raccorder le projet éolien au réseau électrique. Une consultation publique sera lancée pour informer la population et recueillir les commentaires au cours des prochains mois.

CONSTRUCTION ET OPÉRATION



Observations de l'équipe de Transfert

Certaines personnes ont rapporté des problématiques en lien avec la vitesse des véhicules sur les routes utilisées pour les parcs en opération. L'équipe de projet s'est engagée à communiquer avec les responsables pour les sensibiliser à la situation.

Quelle est la relation avec le Séminaire et comment les travaux sont-ils planifiés ?

Le Séminaire de Québec est propriétaire du territoire de la Seigneurie de Beaupré et le Projet serait locataire du territoire utilisé par le projet. La collaboration avec le Séminaire est très bonne et les travaux seraient planifiés avec eux.



Comment le transport des composantes et la circulation des travailleurs lors des phases de construction et d'opération seraient-ils planifiés ?

Deux accès sont actuellement envisagés pour le transport en lien avec la portion ouest du Projet. Le premier, pour les camions, serait situé au kilomètre 84 de la 175, et permettrait de transporter les composantes vers la partie ouest du projet. L'autre accès, pour les travailleurs, se ferait à partir de la sortie 65 menant au Parc de la Jacques-Cartier.

Pour la portion est du Projet, située près des parcs en opération, le transport se ferait à partir de la route 138 et du chemin d'accès déjà existant qui servira à la construction du Projet Des Neiges – secteur sud.

Est-ce qu'il y aurait du dynamitage et est-ce que celui-ci pourrait avoir des impacts ressentis à Sainte-Brigitte-de-Laval ?

Il y aurait du dynamitage dans le cadre de la phase de construction. Toutefois, il ne devrait pas y avoir d'impact sur les personnes résidentes de Sainte-Brigitte-de-Laval, car ces travaux se feraient à plus de 4 kilomètres de la municipalité. L'ensemble des opérations de dynamitage se feraient selon les normes en vigueur afin d'assurer la santé et sécurité du personnel et des utilisateurs du territoire, de même que la protection de l'environnement.

Lors de la période de construction, des avis de travaux seraient également publiés régulièrement afin d'assurer une communication constante avec la communauté.

D'où proviendrait le béton nécessaire à la construction du projet ?

Le béton serait fabriqué à un ou deux sites temporaires situés dans la Seigneurie de Beaupré, à proximité du projet éolien, limitant ainsi la circulation en dehors du chantier. La localisation de l'usine temporaire de béton serait définie préalablement aux demandes d'autorisation ministérielle.

Comment le logement et le déplacement des travailleurs sont-ils prévus ?

Il n'y a pas de camp sur site prévu pour le logement des travailleurs. Ceux-ci seraient encouragés à se loger dans des hébergements à proximité, ce qui permettrait du même coup d'augmenter les retombées économiques locales. Rappelons de plus que l'initiateur s'engage à prioriser à coût et qualification semblables l'embauche de travailleurs locaux.

Concernant le transport, il se ferait le matin et le soir, par les accès situés sur l'autoroute 175 et sur la route 138, permettant de réduire les impacts sur les noyaux villageois.



Comment la cohabitation avec les utilisateurs du territoire, notamment les propriétaires de chalet, se déroule-t-elle pour les parcs en opération ?

L'expérience des parcs éoliens existants démontre que l'harmonisation d'un projet éolien avec les activités de chasse et pêche se déroule bien. La cohabitation avec les projets éoliens précédents est positive.

En phase de construction, le territoire demeure accessible aux membres et une communication continue avec les clubs de chasse et pêche a permis de minimiser les impacts sur leurs activités.

Les succès de chasse n'ont pas été affectés par la présence des éoliennes. L'équipe collabore avec les représentants de clubs, les garde informés et demeure à l'écoute de leurs questions et préoccupations.

ENVIRONNEMENT

ÉTUDE D'IMPACT

L'objectif de la rencontre était de présenter les résultats de l'étude d'impact sur l'environnement ainsi que les mesures d'atténuation proposées. L'étude d'impact a été réalisée par PESCA Environnement, une firme experte indépendante.

L'équipe de projet a présenté un sommaire de l'étude d'impact ainsi que des impacts résiduels anticipés après la mise en place des mesures d'atténuation proposées.



Complément d'information

Certaines personnes ont demandé d'obtenir des versions papier de l'étude d'impact sur l'environnement. Celle-ci est maintenant disponible en version papier à ces endroits :

- Hôtel de ville de Stoneham-et-Tewkesbury: 325, chemin du Hibou, Stoneham-et-Tewkesbury, QC G3C 1R8
- Hôtel de ville de Sainte-Brigitte-de-Laval: 414 Avenue Ste Brigitte, Sainte-Brigitte-de-Laval, QC G0A 3K0
- Hôtel de ville de Beaufort: 10995 Rue des Montagnards, Beaufort, QC G0A 1E0

Toute la documentation de l'étude d'impact sur l'environnement est disponible sur le [Registre des évaluations environnementales \(REE\)](#).



Comment les terrains à la limite de la zone d'étude ont-ils été considérés dans l'étude d'impact sur l'environnement ? Des terrains privés vacants se trouvent dans la zone où les éoliennes seront audibles près de la limite des terres du Séminaire à Sainte-Brigitte, est-ce que leur mise en service brimerait le droit d'y construire une propriété ?

La simulation sonore a pris en compte les distances séparatrices avec les chalets, mais la situation décrite à proximité des emplacements potentiels T89 et T90 n'a pas été relevée comme problématique par l'étude d'impact.

L'équipe de développement s'est engagée à prendre rendez-vous avec le propriétaire pour documenter la situation et prévoir des ajustements si requis.

Des questions ont été soulevées concernant le portrait du territoire et les inventaires réalisés dans le cadre de l'étude d'impact.

Des inventaires terrain et des études sectorielles ont été réalisés dans la zone d'étude depuis 2021 et se poursuivront en 2025. Ces inventaires et études sectorielles ont permis de brosser un portrait du territoire, notamment au niveau de la faune et la flore, ce qui a orienté la configuration du projet.

Voici un sommaire des éléments répertoriés dans cette étude:

- 4 bassins versants: Rivière Jacques-Cartier, Rivière Montmorency, Rivière Saint-Charles et la Rivière Sainte-Anne
- Milieux humides: 3,4% de la zone d'étude
- Milieux forestiers: 96,2 % de la zone d'étude
- Oiseaux: 2700 h d'inventaires et 110 espèces répertoriées
- Chauve-souris: 2 178 h d'inventaires et 7 espèces répertoriées
- Poissons: 25 espèces potentielles
- Archéologie: 30 zones à potentiel d'occupation autochtone

Le [Volume 3 de l'étude d'impact sur l'environnement](#) présente la totalité des résultats des inventaires réalisés.

MILIEU NATUREL

Des questions ont été soulevées concernant les impacts potentiels sur les eaux souterraines, les bassins versants et la qualité de l'eau.

Le projet éolien Des Neiges – Secteur ouest est situé dans une zone où peu de puits d'eau potable sont recensés. Des inventaires plus exhaustifs sur les puits seront réalisés au cours de l'été 2025.

Les impacts sur les eaux souterraines sont jugés peu significatifs, notamment en raison de la profondeur limitée des excavations prévues pour l'installation des



fondations d'éoliennes et des câbles souterrains. Aucune source d'approvisionnement en eau potable municipale ne serait directement touchée par les infrastructures.

En ce qui concerne les eaux de surface, le projet se situe dans quatre bassins versants: rivière Montmorency, rivière Jacques-Cartier, rivière Sainte-Anne et rivière Saint-Charles. Afin de limiter les risques d'érosion et de sédimentation, des mesures d'atténuation, comme l'installation de bassins de rétention, l'utilisation d'abat-poussière, l'aménagement de fossés et une surveillance environnementale ont été prévus pour assurer la protection des milieux hydriques tant en phase de construction qu'en phase d'exploitation.

Des mesures d'atténuation sont également prévues pour éviter tout risque de contamination accidentelle durant la phase de construction. Par exemple, l'approvisionnement en carburant de la machinerie serait réalisé à plus de 60 mètres des cours d'eau et des plans d'intervention d'urgence seraient mis en place en cas de déversement.

Est-ce que l'impact sur l'hydrologie a été pris en considération dans l'étude d'impact ? Est-ce que le Projet aurait des impacts sur l'écoulement des eaux et les débits de pointes, notamment en raison du déboisement ?

L'hydrologie a été traitée dans l'étude d'impact sur l'environnement. Certains éléments ont notamment été observés plus en détail pour donner suite aux préoccupations soulevées lors des dernières activités de consultation. L'étude d'impact a conclu qu'aucun impact significatif n'est appréhendé sur l'hydrologie.

Au niveau des crues printanières, le Projet respectera les saines pratiques fixées par le *Règlement sur l'aménagement durable des forêts du domaine de l'état* (RADF) pour la construction des chemins d'accès et des infrastructures du Projet.

PESCA a ajouté que le Projet a été développé en prenant en considération les risques potentiels en lien avec les crues printanières. Notamment, les espaces de construction seraient restaurés etensemencés afin de permettre à l'eau de pluie d'être captée plus rapidement avant de retourner dans le réseau hydrologique, et ainsi, minimiser les impacts potentiels.

Quelques personnes ont soulevé des préoccupations concernant les impacts potentiels sur la grande faune, comme l'orignal et le chevreuil.

L'étude d'impact révèle que l'impact sur les mammifères terrestres et leur habitat serait faible, car seulement environ 1,6 % de la zone de projet ferait



l'objet d'aménagements aux fins de construction du projet. Les mammifères terrestres pourraient ainsi éviter les secteurs en construction.

De plus, il n'a pas été démontré que les parcs éoliens ont des impacts sur les mammifères terrestres. Différentes études réalisées entre 2007 et 2012 ont montré une continuité d'utilisation du territoire situé à proximité d'éoliennes pour des espèces telles que l'orignal, le cerf de Virginie et l'ours noir.

Quel serait l'impact potentiel sur le caribou et son habitat ?

Des efforts importants d'optimisation ont été consentis par les équipes du Projet afin de considérer les impacts potentiels sur l'aire de répartition du caribou et de proposer une configuration qui diminue l'empiétement dans l'aire de répartition. À la suite de ces optimisations, l'étude d'impact souligne que l'impact résiduel sur le caribou serait peu important, notamment parce que la zone de projet se situe dans des zones déjà hautement perturbées (99,2 %) et que le caribou ne fréquente pas cette zone. Le projet est aussi situé en dehors des zones privilégiées par les gouvernements provincial et fédéral pour le rétablissement de la harde de caribous forestiers.

Le Projet propose néanmoins des mesures de compensation pour favoriser le rétablissement du caribou dans la zone prévue pour son rétablissement, notamment la fermeture de chemins forestiers et la création d'un comité avisé composé de spécialistes du ministère de l'Environnement, de membres des Premières Nations, de chercheurs universitaires et d'organismes environnementaux.

Quel serait l'impact potentiel sur les oiseaux de proie ?

Les inventaires fauniques réalisés dans le cadre de l'étude d'impact ont permis de conclure que le Projet n'est pas situé dans une zone d'activité avienne importante. Aucun nid de rapace à statut (faucon pèlerin, pygargue à tête blanche et aigle royal) ni aucun corridor de migration de rapaces n'a été mis en évidence dans la zone d'étude.

De plus, dans le cadre des suivis de mortalité effectués depuis 2014 pour les parcs éoliens en opération sur la Seigneurie de Beaupré, aucun oiseau à statut particulier n'a été trouvé. Ce même type de suivi serait effectué suivant la mise en service du Projet. Dans l'éventualité où un impact serait constaté, des mesures d'atténuation seraient discutées et mises en place avec les ministères concernés.



Quel serait l'impact potentiel sur les espèces exotiques envahissantes ?

Deux espèces exotiques envahissantes ont été identifiées dans la zone d'étude lors des inventaires réalisés en 2024 : le roseau commun et le tussilage pas-d'âne.

Pour protéger les milieux naturels et à éviter que ces plantes ne se dispersent dans le secteur, plusieurs mesures seraient mises en place, notamment :

- Faire nettoyer la machinerie avant qu'elle n'entre sur le site ;
- Former le personnel à reconnaître les plantes envahissantes à l'aide de photos ;
- Faire un suivi pendant une période de trois ans après construction aux endroits où des plantes ont été observées ;
- Alerter les autorités (le gouvernement et le Séminaire de Québec) si de nouvelles espèces envahissantes sont détectées pendant les travaux.

MILIEU HUMAIN

PAYSAGE



Observations de l'équipe de Transfert

À travers la période de questions-réponses et les kiosques thématiques, plusieurs personnes ont spontanément partagé qu'elles trouvaient les éoliennes belles et agréables à regarder, alors que d'autres étaient préoccupées par l'intégration au paysage. Ces préoccupations ont particulièrement été soulevées à Sainte-Brigitte-de-Laval, principalement pour les positions d'éoliennes T89 et T90, mais également pour les positions T85 et T86.

Quelques personnes ont également demandé plus de simulations visuelles, dont à l'intersection des chemins Pascal et Saint-Louis à Sainte-Brigitte-de-Laval, au Lac à Régis, sur la route 175 et à proximité du refuge du Pic, dans la réserve faunique des Laurentides. Une personne a souligné que la simulation 3D n'était pas réaliste.

Une personne participante a suggéré d'avoir un panneau illustrant la carte Milieu humain de l'étude d'impact (Carte 4.3 du [Volume 2 de l'étude d'impact sur l'environnement](#)).



Lors des dernières activités citoyennes d'information et de consultation, des demandes de points de vue pour des simulations visuelles avaient été consignées. Une quinzaine de simulations photographiques ont été présentées, notamment au kiosque thématique portant sur l'intégration au paysage. Une simulation 3D a également été développée, permettant de présenter des dizaines d'autres points de vue, comme à l'intersection des chemins Saint-Louis et Pascal à Sainte-Brigitte-de-Laval, au sommet du Mont Sainte-Anne et près du Lac à Régis sur la route 175.

Il a été mentionné que les éoliennes seraient peu visibles à partir des noyaux villageois, en raison des distances qui les sépareraient. Cette distance serait de 7,9 kilomètres pour Sainte-Brigitte-de-Laval, 12,5 kilomètres pour Stoneham-et-Tewkesbury et 18,9 kilomètres pour Beauré.

CLIMAT SONORE



Observations de l'équipe de Transfert

Des préoccupations ont été soulevées à Sainte-Brigitte-de-Laval, en lien avec l'impact sur le climat sonore concernant les positions d'éoliennes T89 et T90.

Comment l'impact sonore est-il évalué avant et après la réalisation du Projet ?

Les simulations sonores ont été réalisées par PESCA et sont basées sur la note d'instruction 98-01. Les simulations prennent notamment en considération la topographie, les conditions météorologiques et la production maximale de l'éolienne. Ces simulations illustrent un scénario où toutes les conditions ayant l'impact sonore maximal seraient réunies simultanément, représentant une situation théorique improbable, afin de garantir le respect des normes en toutes circonstances.

Selon la simulation, le niveau sonore maximale pouvant sortir de la Seigneurie de Beauré est en deçà de 35 dBA.

La réglementation établit le niveau sonore à respecter à 50 dBA la nuit aux chalets dans la Seigneurie de Beauré.

Lors de la période d'opération, des suivis du climat sonore seraient réalisés par des experts indépendants afin de s'assurer que le Projet respecte les normes. Dans l'éventualité où l'impact sonore serait plus important que prévu, des mesures d'atténuation devraient être mises en place, telle que la réduction de la production d'une éolienne.



Quels sont la méthodologie et les paramètres utilisés pour réaliser les simulations sonores ? Quel spectre de longueur d'onde a été évalué ?

Le son est analysé en fonction de ses fréquences plutôt que de la longueur de ses ondes. Pour évaluer les effets possibles sur la population, la directive ministérielle 98-01 est utilisée. Elle tient compte des sons audibles par l'être humain, soit ceux compris entre 20 Hz et 20 000 Hz. Les points d'évaluation ont été localisés à proximité de quatre chalets situés sur les terres de la Seigneurie de Beauré. À chaque point, les mesures sonores ont été réalisées durant au moins 24 heures afin de couvrir les périodes de jour et de nuit.

Pour réaliser une simulation sonore du Projet éolien Des Neiges – Secteur ouest en phase d'exploitation, les paramètres ci-dessous ont été pris en compte:

- Nacelle à 120 mètres du sol;
- Niveau de puissance acoustique maximale de l'éolienne : 106,6 dBA;
- Spectre de fréquences sonores divisé en tiers d'octave;
- Topographie : courbes de niveau aux 10 mètres;
- Température de 10 °C et humidité relative de 70 %

Cette simulation sonore a tenu compte d'un facteur d'utilisation de 100 % du parc éolien, c'est-à-dire le fonctionnement de toutes les éoliennes du parc à leur puissance maximale, et de la direction du vent entraînant le bruit de chacune des éoliennes vers un même récepteur, condition qui ne peut survenir sur le terrain.

Les simulations sonores ont permis de sélectionner les positionnements des éoliennes afin que les normes soient en tout temps respectées.

Complément d'information



Depuis la mise en service en 2013 du premier parc éolien sur le territoire de la Seigneurie de Beauré, le climat sonore a fait l'objet de plusieurs suivis afin de valider que le son généré par les éoliennes respecte les critères de la [note d'instructions 98-01, Traitement des plaintes sur le bruit et exigences aux entreprises qui le génèrent](#), développés par le ministère de l'Environnement.

Des suivis ont donc été réalisés pour chacun des parcs éoliens en exploitation. Les points de mesure étaient situés à des chalets à proximité des éoliennes. Aucun dépassement attribuable au fonctionnement des éoliennes n'a été enregistré au cours de ces suivis.



Quelle serait la distance de propagation des ondes sonores ?

La distance à laquelle le son se propage dépend de plusieurs facteurs, comme le relief du terrain et les caractéristiques techniques du projet.

Complément d'information



Institut national de santé publique du Québec (INSPQ), [Bruit des éoliennes : informations supplémentaires](#).

Est-ce que l'impact sonore augmente tout au long du cycle de vie d'un Projet ?

Lorsqu'une composante devient défectueuse, il est possible que le bruit augmente. Toutefois, les mesures de maintenance et d'entretien préventives visent à éviter que cette situation se produise et en cas de bris, les réparations sont effectuées promptement.

Pour s'assurer que le climat sonore respecte les normes, des suivis sont également réalisés par des firmes externes et fournis au ministère selon les conditions prévues dans son autorisation.

Pourquoi ne pas avoir modélisé le climat sonore en dessous de 30 dBA ?

La directive du ministère de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs demande de modéliser le climat sonore au-dessus de 30 dBA.

Un niveau sonore de 30 dBA est très bas et peut se comparer au son d'un environnement calme comme une forêt la nuit. En dessous de 30 dBA, les sons deviennent presque impossibles à distinguer de façon claire par l'oreille humaine, et varient beaucoup d'une personne à l'autre.

C'est pourquoi, le ministère de l'Environnement ne demande pas de modéliser les niveaux en dessous de 30 dBA.

Des questions ont été soulevées concernant les infrasons.

Les infrasons sont des sons de très basse fréquence et se situent sous le seuil de perception humaine (moins de 20 Hz). Selon l'INSPQ, il n'existe pas de preuve scientifique formelle que les infrasons ont des effets sur la santé, bien qu'il arrive peu fréquemment que des personnes en ressentent un désagrément.

Complément d'information



Institut national de santé publique du Québec (INSPQ), [Éoliennes et santé publique : mise à jour 2023](#).



UTILISATION ET AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

Est-ce qu'il y aurait un impact sur l'accès au territoire, notamment pour les activités récréotouristiques comme la chasse et la pêche ?

L'expérience des parcs actuellement en opération démontre que la cohabitation entre les activités éoliennes et les usagers du territoire, comme les propriétaires de chalets et les membres des clubs de chasse et de pêche, se déroule bien. Plusieurs moyens de communication sont déployés afin de limiter les impacts, de maintenir l'accès, et d'assurer la sécurité. Les activités de chasse ne sont pas affectées, et les clubs sont régulièrement informés de l'évolution du Projet.

Est-ce que le projet d'entrepôt pour les motoneiges à l'entrée au kilomètre 84 et les activités récréotouristiques durant l'hiver seraient impactés ?

L'équipe a mentionné ne pas être au courant du projet, mais que tous les besoins devraient être conciliables. C'est un élément qui pourrait être discuté lors de la prochaine rencontre avec les clubs de chasse et pêche et avec le Séminaire de Québec.

Est-ce qu'un plan de mesures d'urgence est prévu ? Est-ce que les services d'urgence des municipalités voisines seront consultés ?

Oui, un plan des mesures d'urgence est prévu pour le projet afin de protéger le personnel, les utilisateurs du territoire, la population et l'environnement. Ce plan serait élaboré et soumis lors du dépôt de la première demande visant l'obtention d'une autorisation ministérielle en vertu de l'article 22 de la *Loi sur la qualité de l'environnement*. Il couvrira d'abord la phase de construction, puis sera amendé pour la phase d'exploitation.

L'initiateur s'engage à travailler avec les acteurs du milieu (incluant les services d'urgence des MRC de La Côte-de-Beaupré et de La Jacques-Cartier) pour optimiser la coordination des plans et mettre en place un système de communication pour alerter les intervenants externes en cas d'urgence.

Est-ce que le projet pourrait avoir un impact sur la valeur des résidences à Sainte-Brigitte-de-Laval ?

Le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation (MAMH) a publié en 2022, un [Guide méthodologique sur l'élaboration d'une étude d'impact des éoliennes sur la valeur foncière des propriétés](#). Cette revue de la littérature dénote une absence d'études exhaustives démontrant un effet sur la valeur des propriétés se trouvant près des sites éoliens.

De plus, il n'y a aucune résidence permanente à l'intérieur du site.



AUTRES IMPACTS POTENTIELS

Quels seraient les impacts sur les ondes radiophoniques ?

Un chapitre de l'étude d'impact porte sur les télécommunications (Section 4.4.5) et a déterminé qu'il n'y aurait pas d'impact significatif, notamment en raison de l'absence de système de télécommunication à l'intérieur ou à proximité de la zone d'étude.

Est-ce que les éoliennes créent des vibrations qui pourraient être perçues dans le sol à proximité ?

Les éoliennes ne produisent pas de vibrations qui se propageraient dans le sol.

SUIVIS ENVIRONNEMENTAUX

Est-ce que des suivis environnementaux seraient réalisés après la construction ?

Un programme de surveillance environnementale serait mis en place dès la phase de construction afin de s'assurer du respect des engagements, notamment au niveau du climat sonore, de la poussière, de la gestion de l'eau et de la gestion de l'environnement. Les partenaires collaboreraient également avec l'entrepreneur pour s'assurer du respect des normes environnementales durant les activités de construction. Le ministère de l'Environnement effectuerait des visites sur le site, selon la réglementation en vigueur.

Lors de la phase d'exploitation du parc, un suivi du climat sonore serait réalisé lors des premières années d'opération, puis aux cinq ans. Des suivis de mortalités seraient réalisés sur les oiseaux, les chauves-souris selon les directives ministérielles.

Est-ce qu'une comparaison de la qualité de l'eau avant et après la construction serait réalisée ?

Un suivi de la qualité de l'eau serait réalisé avant et pendant la phase de construction, mais pas durant la phase d'opération, car les impacts anticipés sont principalement liés aux activités réalisées lors de la construction.

L'équipe de projet est en discussion avec les trois organismes de bassin versant ainsi que les autres organismes environnementaux présents dans la zone de projet; un programme de surveillance durant l'exploitation du parc est en cours de discussion.



Y aurait-il un comité de suivi ?

Un comité de suivi serait mis en place avant le début de la construction. Celui-ci regrouperait plusieurs groupes d'intérêt, dont des personnes citoyennes, élues municipales, représentantes d'organismes économiques et environnementaux présents dans la région ainsi que des membres des communautés autochtones. Ce comité aurait pour objectif de faire le suivi des activités de construction et d'obtenir de la rétroaction des membres sur les préoccupations du milieu.

RETOMBÉES ÉCONOMIQUES

Le Projet représenterait un investissement d'un milliard de dollars et permettrait d'engendrer d'importantes retombées économiques. Pendant la construction, 500 travailleurs seraient mobilisés, alors qu'une quinzaine d'emplois locaux seraient créés à long terme pour l'opération du parc éolien.

Le Projet prévoit des redevances et participations représentant environ 80 M\$ sur 30 ans pour les communautés locales et autochtones.

Un programme de dons et commandites ainsi que des mécanismes de maximisation des retombées économiques locales seraient également mis en place, tels qu'un registre des fournisseurs et des activités de maillage.



Observations de l'équipe de Transfert

Plusieurs personnes ont souligné l'impact positif que le Projet aurait pour les entrepreneurs et les fournisseurs locaux. Une personne a toutefois mentionné que les redevances prévues n'étaient pas suffisantes.

Comment les redevances du projet seraient-elles distribuées ?

Ces montants seraient versés aux MRC et communautés autochtones, qui décideraient de la manière dont elles les utiliseraient.

Des discussions sont en cours pour maximiser l'implication du milieu local, autant avec les municipalités régionales de comté (MRC) qu'avec les communautés autochtones qui pourraient aussi décider de prendre une participation dans le projet.



Comment la population est-elle consultée sur les redevances du Projet ?

Il s'agit d'un processus qui est réalisé avec les MRC directement.

Un élu municipal de Beauré a apporté un complément d'information, soulignant que les redevances des projets en opération représentent environ 2 à 3 M\$ par année pour la MRC de La Côte-de-Beauré. Ces montants sont ensuite répartis entre les municipalités du territoire. Il a souligné qu'il s'agit d'une source de revenus significative pour le milieu municipal, qui dispose de peu de leviers pour élargir sa capacité budgétaire.

Est-ce que le Séminaire recevrait des redevances ?

Le Séminaire n'est pas partenaire du Projet et ne recevrait pas de redevances. Toutefois, le Projet serait locataire des terrains occupés sur la Seigneurie de Beauré. Le Séminaire recevrait ainsi un loyer en lien avec les infrastructures installées sur le territoire.

À titre d'exemple, les loyers en terres publiques sont d'un peu plus de 6 000 \$/MW installé par an.

Qui produirait les éoliennes ? Est-ce qu'il y a des manufacturiers d'éoliennes québécois ?

À cette étape du projet, le fabricant d'éoliennes n'a pas encore été choisi. Une éolienne ne peut s'acheter qu'auprès d'un seul manufacturier, il n'est pas possible pour un initiateur de faire l'achat de ses composantes séparément.

En ce moment, aucun fabricant d'éoliennes n'est établi au Québec. Cependant, des échanges sont en cours avec différents fournisseurs afin de garantir que, si des composantes fabriquées au Québec sont disponibles à un prix concurrentiel, elles seraient privilégiées.

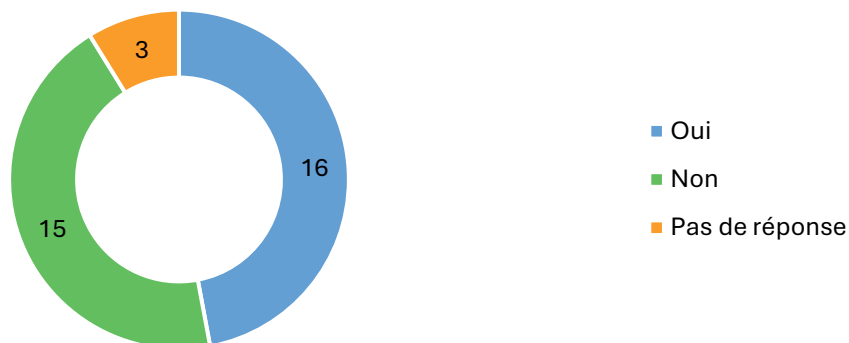


QUESTIONNAIRE DE RÉTROACTION

Les personnes participantes étaient invitées par l'initiateur à remplir un questionnaire de rétroaction à la toute fin de la séance. Au total, 34 personnes ont répondu au questionnaire sur 60 personnes ayant participé aux trois séances.

- Sainte-Brigitte — 17 réponses
- Beupré — 10 réponses
- Stoneham — 7 réponses

Avez-vous déjà participé à des activités d'information et de consultation sur le Projet éolien Des Neiges – Secteur Ouest ?



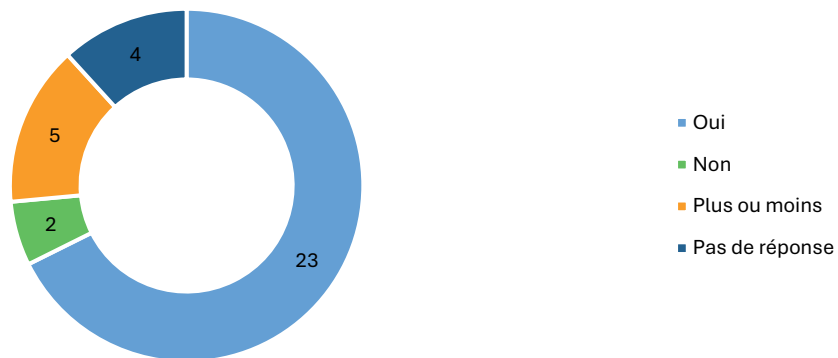
Quelle est votre satisfaction générale à l'égard de l'activité ?
(5 étoiles étant la meilleure note)

4,29
Évaluation moyenne
★★★★☆

Niveau 5 : 15
Niveau 4 : 12
Niveau 3 : 3
Niveau 2 : 0
Niveau 1 : 1
Pas de réponses : 3



Est-ce que les différentes présentations ont fourni suffisamment d'informations pour répondre à vos questions ?



Commentaires :

- Besoin de plus d'information sur les mesures d'urgence notamment sur les moyens de communication.
- Trop bref survol de l'étude d'impact.
- Je suis surpris que le temps pour question soit limité et qu'il y ait peu de participants...
- Bonne écoute des intervenants lors de la présentation.
- Tout est là, complet.
- Améliorer le son – prévoir des micros SVP (3 fois)
- Très bien fait.
- Manque de réponses techniques, également il y a des redevances, mais est-ce que Sainte-Brigitte en aura ?
- Je déplore que les aspects de "gré à gré" ne soient pas publics.
- Pas de représentant de la MRC présent.

Y a-t-il des sujets n'ayant pas été abordés qui soulèvent des préoccupations ou des questionnements ? Si oui, lesquels ?

- Étude impact.
- Aucun.
- Aurait aimé un vidéo de montage du site.
- Tout a été abordé, porte-paroles bien informés.
- Sur quelle ligne de transport d'électricité allez-vous vous connecter ?



- Je crains l'érosion supplémentaire due aux chemins qui créera de nouveaux ruisseaux et augmentera le débit de crue sur la rivière Pascal.
- Transport des travailleurs.
- Retombées économiques pour les citoyens.

Avez-vous d'autres commentaires en lien avec la rencontre ou par rapport aux moyens d'informer et de consulter sur le projet ?

- Les services d'urgence devraient être consultés systématiquement afin de prévoir dans le projet les mesures d'urgence, les protocoles et les moyens de communication. Ne pas se fier sur la municipalité pour transmettre l'information.
- Tournée dans les écoles, faire de ce projet un projet suivi par/pour des cours de science/géographie/etc. Rendre le tout concret et faire connaître toutes les étapes menant à un tel projet aux élèves. Connaître, c'est presque aimer.
- Belle préoccupation de consultation citoyenne.
- Est-ce que les membres des clubs de chasse recevront des compensations financières ?
- J'ai aimé les cartes, très pertinent.
- Bien installé, formule intéressante, Info via municipalité (pub).
- Bon format.
- Rue Labranche, grande inquiétude pour les impacts sonores et visuels, principalement liée à T89 et T90. Récemment déménagé dans cette résidence par besoin de quiétude. Je souhaite de tout cœur ne pas voir tomber mon projet de vie. Le versant vers Sainte-Brigitte est à préserver.
- T-89 et T-90 à proximité de notre résidence. Impact sonore sur notre terrain. Préoccupations pour l'aspect visuel. Maison achetée il y a moins d'un an pour avoir "la paix" et être dans la forêt. Donc inquiétudes face à ce qui s'en vient. Merci !
- Je trouve les éoliennes magnifiques !
- Bien apprécié le café !
- Invitation reçue par la poste, bonne méthode.
- Courriel + envoi postal = super.
- Plus de simulations visuelles Pascal/Saint-Louis/Labranche.
- T-90 : impact sonore sur ma propriété (boisée). Brime le droit de la propriété, volonté de construire dans les prochaines années (pas de construction à moins de 800 m d'une éolienne).
- Justification du projet.
- Éliminer T89, 90, 85, 86, pour rendre le projet acceptable socialement pour les habitants du secteur.
- Moyens excellents.



ANNEXES

ANNEXE 1 — INVITATIONS

Cartons d'invitation postaux



Publications sur les pages Facebook des municipalités

**Ville de Sainte Brigitte de Laval**
14 mai, à 15 h 31 · 🌐

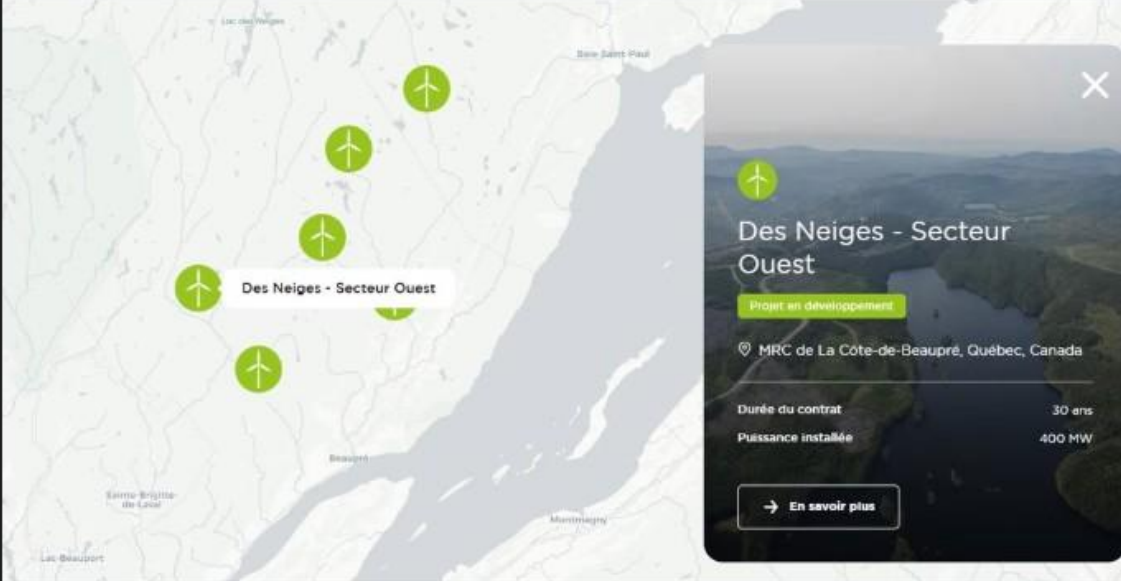
INVITATION DE **Boralex** | Activité d'information et de consultation : projet éolien Des Neiges – Secteur ouest

Les citoyens sont invités à venir s'informer et échanger sur le projet éolien Des Neiges – Secteur ouest, situé sur le territoire de la Seigneurie de Beaupré à la lumière des résultats de l'étude d'impact sur l'environnement qui a été déposée récemment au MELCCFP. L'équipe projet sera sur place pour discuter avec vous et répondre à vos questions.

Sans inscription préalable :

- 📅 14 mai – Stoneham-et-Tewkesbury
- 🕒 15 h à 21 h | Séances magistrales à 15 h 30 et 19 h
- 📍 610, chemin du Hibou – Hôtel Stoneham

💬 Pour répondre à vos questions:
info@seigneuriedebeaupre.com
parcseoliensseigneuriedebeaupre.com





Des Neiges - Secteur Ouest

Projet en développement

MRC de La Côte-de-Beaupré, Québec, Canada

Durée du contrat	30 ans
Puissance installée	400 MW

[→ En savoir plus](#)





PARCS ÉOLIENS
de la Seigneurie de Beauré

Des Neiges – Secteur ouest

INVITATION

**ACTIVITÉ CITOYENNE
D'INFORMATION ET DE CONSULTATION**

Venez discuter avec des représentants du projet éolien Des Neiges – Secteur ouest (400 MW) qui serait situé sur le territoire de la Seigneurie de Beauré.

Ce projet se situerait dans la municipalité de Stoneham-Tewkesbury et sur le territoire non organisé (TNO) Lac-Jacques-Cartier.

PLAGES HORAIRES

12 mai - Sainte-Brigitte-de-Laval
De 18 h 30 à 21 h
Présentation magistrale à 19 h 15
Bâtiment Trivent 1,
Gymnase
3, rue du Couvent
Sainte-Brigitte-de-Laval, QC
G0A 3K0

13 mai - Beauré
De 15 h à 21 h
Présentations magistrales
à 15 h 30 et 19 h
Centre communautaire
20, rue Fatima Est
Beauré, QC
G0A 1E0

14 mai 2025 - Stoneham-et-Tewkesbury
De 15 h à 21 h
Présentations magistrales
à 15 h 30 et 19 h
L'hôtel Stoneham,
Salle Le Grand Duc
610 Chemin du Hibou,
Stoneham-et-Tewkesbury, Qc
G3C 1T8

**AU PLAISIR DE
VOUS RENCONTRER !**
Pour plus d'information
514 773-0078
info@seigneuriedebeaure.com
parcseoliensseigneuriedebeaure.com



Un projet de
BORALEX **energie** **Hydro Québec**

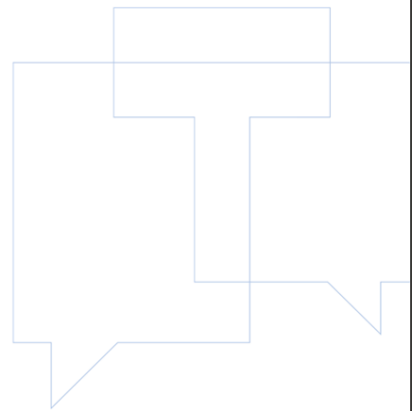
ANNEXE 2 — PRÉSENTATION MAGISTRALE

La version en haute résolution de la présentation magistrale est disponible sur le [site web du projet](#).



Notre rôle

- Agir en tant que facilitateur externe et favoriser les échanges
- Animer l'activité de consultation et la période de questions
- Documenter les préoccupations citoyennes et produire un rapport d'activité qui sera rendu public



Objectifs de la rencontre

Objectifs

Présenter les résultats de l'étude d'impact

Présenter la configuration du parc et les mesures d'atténuation

Répondre aux questions et vous consulter sur les mesures d'atténuation

Horaire

Présentation (25 min)

Période de questions (25 min)

Tournée des kiosques et activité de consultation

Remplir le questionnaire de rétroaction



3

Quelques règles pour des échanges constructifs



Je partage mes idées et mes préoccupations



Je prends ma place, toute ma place, mais juste ma place



Je respecte tous les points de vue



J'attends la période de questions pour intervenir

4

Présentation de l'initiateur



PLAN D'ACTION 2035

Le gouvernement du Québec s'est engagé à atteindre la carboneutralité en 2050



Vers un Québec décarboné et prospère

Plan d'action 2035 | Aide-mémoire

Le monde entier se mobilise et investit massivement dans la transition énergétique. Le Québec bénéficie d'une position enviable avec une énergie propre et de bas tarifs, mais doit saisir l'occasion pour se décarboner et créer de la richesse tout en répondant aux attentes des clients et clientes. Le *Plan d'action 2035 - Vers un Québec décarboné et prospère* d'Hydro-Québec permettra de réduire les gaz à effet de serre, de répondre à la croissance prévue de la demande d'électricité et d'offrir à la clientèle un service fiable, simple et abordable.

6 Hydro-Québec



Pourquoi l'énergie éolienne?



**Prix de l'énergie
compétitif**



**Complémentarité avec
l'hydroélectricité et
nos réservoirs**



**Production plus
importante en hiver,
lorsque nous avons
plus besoin**



**Filière à
déploiement rapide
(4-5 ans)**

Des Neiges répondra aux besoins du Plan d'action 2035
qui vise la mise en service de **10 000 MW d'éolien** d'ici 2035



7 Hydro-Québec

Le projet éolien Des Neiges – Le Secteur ouest en bref



PARCS ÉOLIENS
de la Seigneurie de Beauré
Des Neiges



**Puissance
installée
400 MW**



**Investissement
1 G\$**



**57 à 67
éoliennes**



**Début des
travaux
Automne
2026**



**Mise
en service
fin 2028**



**Durée du
contrat
30 ans**

8



Une localisation idéale pour répondre aux besoins

Les avantages du territoire de la Seigneurie de Beauré

- Gisement éolien important
- Aucune résidence permanente
- Nombreux chemins existants sur le territoire
- Proximité des lignes de transport d'électricité et des centres de consommation
- Plus de 10 ans d'opération sur le territoire



Territoire de la Seigneurie de Beauré	
Projets proposés	
Des Neiges - Secteur ouest	Puissance installée: 400 MW
Des Neiges - Secteur sud	Puissance installée: 400 MW
Des Neiges - Secteur Charlevoix	Puissance installée: 400 MW
Parcs éoliens en exploitation	
Seigneurie de Beauré 2A3 (SB 2A3)	Puissance installée: 272 MW
Seigneurie de Beauré 4 (SB 4)	Puissance installée: 68 MW
Côte-de-Beauré	Puissance installée: 24 MW

Où en sommes-nous ? Secteurs sud et Charlevoix

Secteur sud

- Décret obtenu à la fin de 2024
- Travaux débutés en décembre
- Mise en service anticipée en 2026

Secteur Charlevoix

- Audience publique du BAPE complétée
- Le rapport du BAPE sera disponible au plus tard le 4 juin 2025
- Mise en service anticipée en 2027

10



Où en sommes-nous ? Secteur ouest



PARCS ÉOLIENS
de la Seigneurie de Beupré
Des Neiges

- Étude d'impact déposée en mars 2025
- L'étude d'impact sur l'environnement est en cours d'analyse par le ministère pour en valider sa recevabilité

- Multiples inventaires fauniques cet été (salamandres, grive de Bicknell, etc.)

- Consultations ciblées
- Consultations publiques



Credit photo : PESCA Environnement

11

Échéancier anticipé



PARCS ÉOLIENS
de la Seigneurie de Beupré
Des Neiges

2023	2024	2025	2026	2027	2028	2029
	Été et Automne Consultations ciblées et portes ouvertes	Hiver Dépôt de l'étude d'impact Optimisation du projet	BAPE	Été/Automne Réception des autorisations Automne Début du déboisement et de la construction des chemins* *conditionnel aux autorisations ministérielles	Été/automne Début du montage des éoliennes	Automne Mise en service

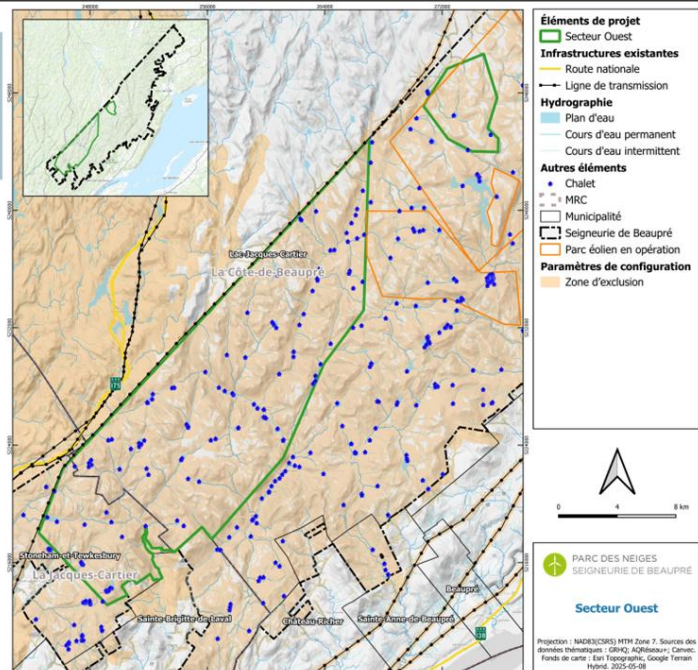
Démarche d'information et de consultation en continu

12

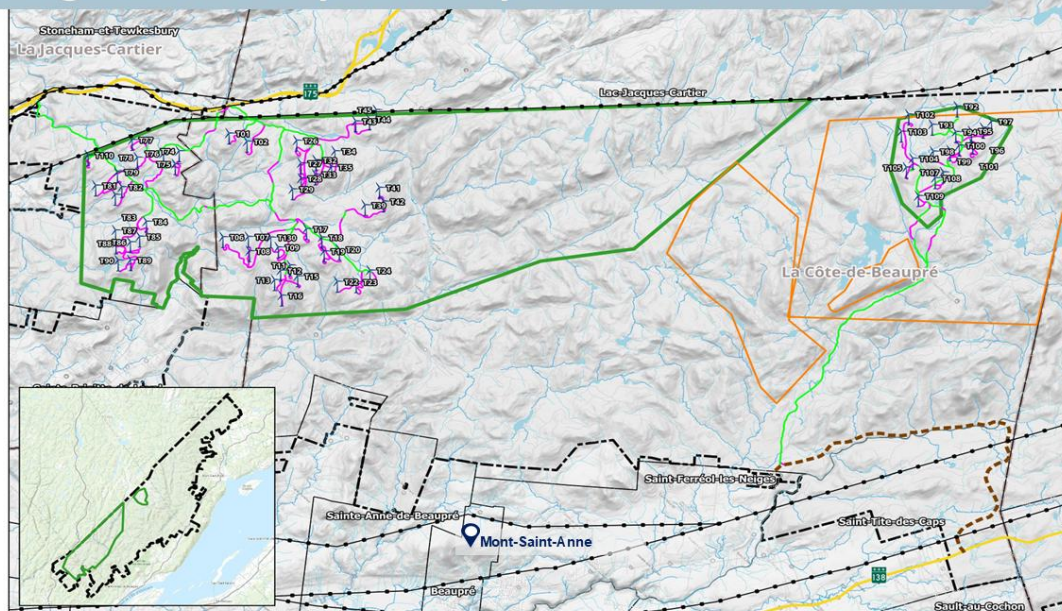


Paramètres de configuration à considérer

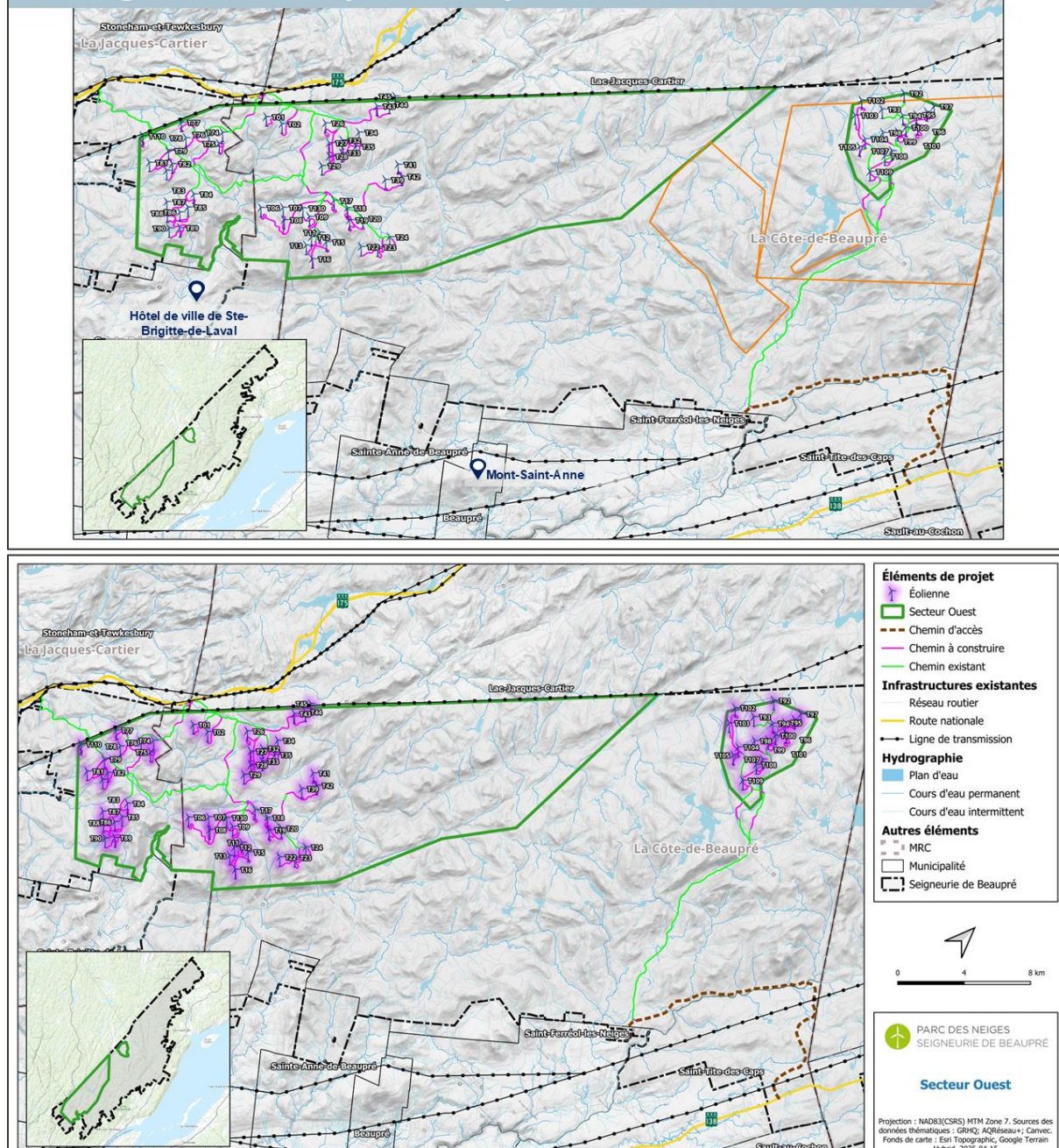
- Distance avec les chalets
- Cours d'eau et lacs
- Milieux humides connus
- Zones à fort potentiel de conservation
- Secteurs à fortes pentes
- Autres contraintes techniques



Configuration à 67 positions potentielles – Mai 2025



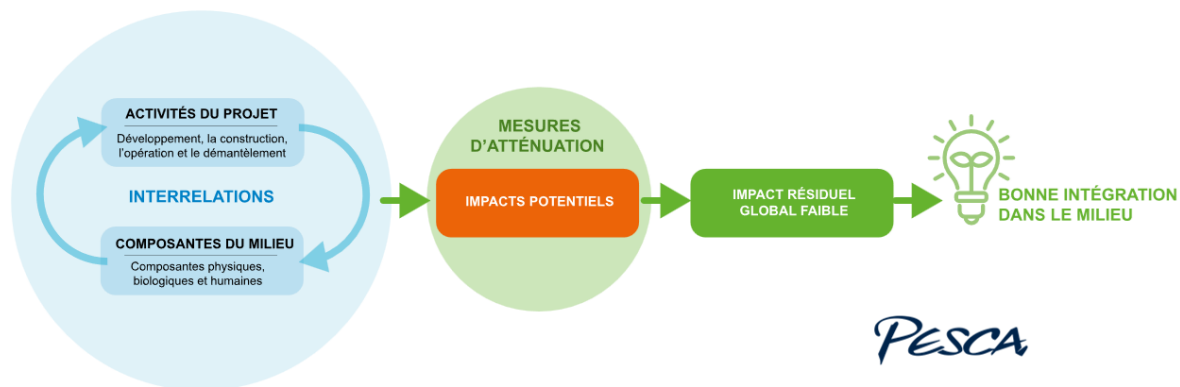
Configuration à 67 positions potentielles – Mai 2025





Étude d'impact sur l'environnement

Étude d'impact sur l'environnement réalisée par des experts indépendants



PESCA

18



Sommaire des composantes et impacts résiduels anticipés



PARCS ÉOLIENS
de la Seigneurie de Beauséjour
Des Neiges



Légende :

- Impact résiduel peu significatif
- Impact résiduel positif
- Impact résiduel significatif

Protection de la biodiversité et des habitats

- Peuplements forestiers
- Espèces floristiques à statut particulier
- Oiseaux
- Chauves-souris
- Mammifères terrestres
- Amphibiens et reptiles
- Espèces fauniques à statut particulier

Protection des milieux humides, hydriques et eau potable

- Sol
- Eau de surface et souterraine
- Milieux humides et habitat du poisson

Milieu humain

- Utilisation du territoire
- Infrastructure d'utilité publique
- Systèmes de télécommunications
- Air (poussière)
- Climat sonore
- Paysages

Lutte contre les changements climatiques

- Air (GES)

19

Exemples de mesures d'atténuation



PARCS ÉOLIENS
de la Seigneurie de Beauséjour
Des Neiges

Séquence

Éviter

Minimiser

Compenser

Protection de la biodiversité et des habitats

- Minimiser le déboisement en maximisant l'utilisation de chemins existants
- Éviter le déboisement pendant la période de nidification
- Remettre les aires de travail temporaires à leur état initial en respectant les conditions de permis
- Minimiser les impacts sur l'habitat de la grive de Bicknell

Protection des milieux humides et hydriques et des ressources en eau potable

- Éviter au maximum les cours d'eau et milieux humides
- Appliquer les bonnes pratiques de voirie forestière en conception et construction
- Effectuer un relevé des puits et des sources d'alimentation en eau potable
- Monitorer la qualité de l'eau des rivières

Milieu humain

- Maintenir l'accès au territoire pendant la construction
- Accès directs à partir de la 175 et la 138
- Établir un comité de liaison et mettre en place un processus de gestion des signalements



20



Sommaire des composantes et impacts résiduels anticipés



PARCS ÉOLIENS
de la Seigneurie de Beauséjour
Des Neiges



Légende :

- Impact résiduel peu significatif
- Impact résiduel positif
- Impact résiduel significatif

Protection de la biodiversité et des habitats

- Peuplements forestiers
- Espèces floristiques à statut particulier
- Oiseaux
- Chauves-souris
- Mammifères terrestres
- Amphibiens et reptiles
- Espèces fauniques à statut particulier

Protection des milieux humides, hydriques et eau potable

- Sol
- Eau de surface et souterraine
- Milieux humides et habitat du poisson

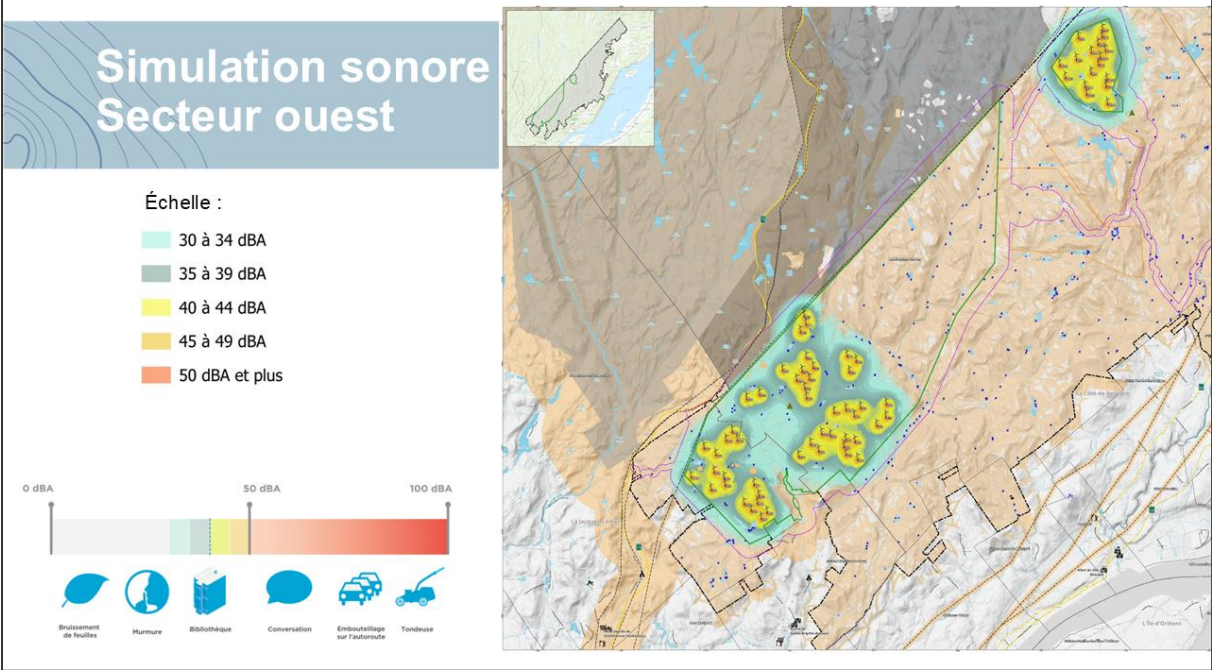
Milieu humain

- Utilisation du territoire
- Infrastructure d'utilité publique
- Systèmes de télécommunications
- Air (poussière)
- Climat sonore
- Paysages

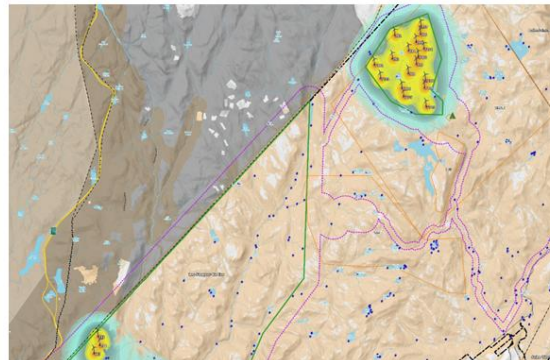
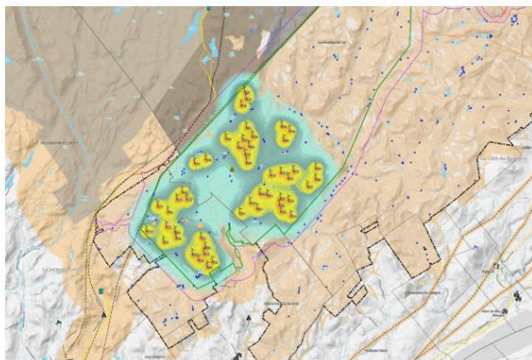
Lutte contre les changements climatiques

- Air (GES)

21



Zoom simulation sonore



23

Intégration au paysage



Minimiser l'impact visuel à partir des centres urbains

Ste-Brigitte-de-Laval : 7,9 km
Stoneham-et-Tewkesbury : 12,5 km
Beauré : 18,9 km

Mesures d'atténuation

- Réduire le nombre d'éoliennes
- Utiliser un modèle d'éolienne unique pour l'ensemble du parc
- Choisir un modèle d'éolienne majoritairement blanche

24



PARCS ÉOLIENS
de la Seigneurie de Beauré

Des Neiges

Simulations visuelles

25

Simulation visuelle 10 - Avenue Sainte-Brigitte - Sainte-Brigitte-de-Laval

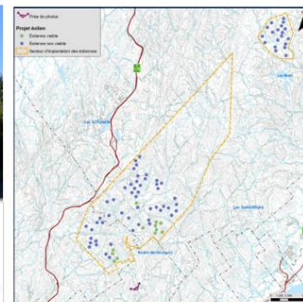
Société de projet BVH3, s.e.n.c.



Panorama original



Localisation



Projet éolien Des Neiges
Secteur ouest

Photographie

Coordonnées X, Y : 203 316, 5 210 781 m
Altitude : 5 m

Direction de la photographie : 300°

Date de la prise de photo : 2023/09/22

Simulation

Configuration des éoliennes : 14
Hauteur des bords des éoliennes simulées : 100 m
Nombre maximal d'éoliennes du projet : 62
Nombre d'éoliennes du projet Secteur ouest simulées : 12
Distance de l'habitation simulée la plus rapprochée : 0,3 km
Distance de l'habitation simulée la plus éloignée : 12,6 km

PESCA

N4041 - 1021

Date : 6 septembre 2024



Simulation visuelle 10 - Avenue Sainte-Brigitte - Sainte-Brigitte-de-Laval

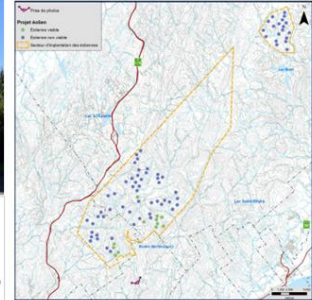
Société de projet BVH3, s.e.n.c.



Panorama original



Localisation



Projet éolien Des Neiges
Secteur ouest

Photographie

Coordonnées X, Y : 253 316, 5 210 781 m
NNTM, zone 7
Direction de la photographie : 307°
Date de la prise de photo : 2023/09/22

Simulation

Configuration des éoliennes : «4»
Hauteur des tours des éoliennes simulées : 100 m
Nombre maximal d'éoliennes du projet : 62
Nombre d'éoliennes du projet Secteur ouest visibles à partir de cet angle de vue : 12
Distance de l'éolienne simulée la plus rapprochée : 5,3 km
Distance de l'éolienne simulée la plus éloignée : 12,6 km

PESCA

NNTM : 3021
Date : 6 septembre 2024

Simulation visuelle 8 - Sentier de la montagne à Deux Têtes - Sainte-Brigitte-de-Laval

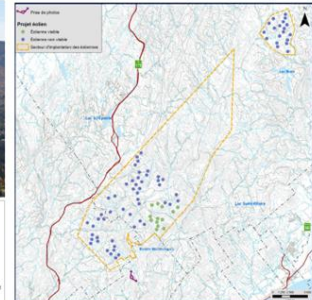
Société de projet BVH3, s.e.n.c.



Panorama original



Localisation



Projet éolien Des Neiges
Secteur ouest

Photographie

Coordonnées X, Y : 252 121, 5 211 985 m
NNTM, zone 7
Direction de la photographie : 77°
Date de la prise de photo : 2021/10/06

Simulation

Configuration des éoliennes : «4»
Hauteur des tours des éoliennes simulées : 100 m
Nombre maximal d'éoliennes du projet : 62
Nombre d'éoliennes du projet Secteur ouest visibles à partir de cet angle de vue : 13
Distance de l'éolienne simulée la plus rapprochée : 7,8 km
Distance de l'éolienne simulée la plus éloignée : 12,2 km

PESCA

NNTM : 3021
Date : 6 septembre 2024



Simulation visuelle 8 - Sentier de la montagne à Deux Têtes - Sainte-Brigitte-de-Laval

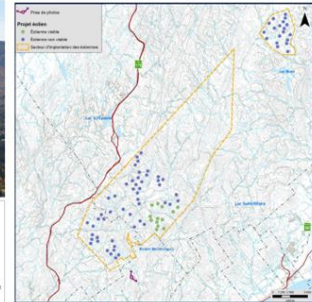
Société de projet BVH3, s.e.n.c.



Panorama original



Localisation



Projet éolien Des Neiges
Secteur ouest

Photographie

Coordonnées X, Y : 232 121, 5 211 985 m
MTH, zone 1
Direction de la photographie : 77°
Date de la prise de photo : 2021/10/06

Simulation

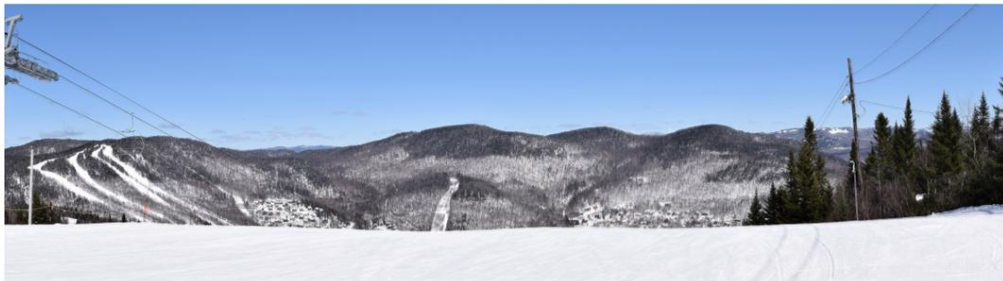
Configuration des éoliennes : «4»
Hauteur des tours des éoliennes simulées : 120 m
Nombre maximal d'éoliennes du projet : 62
Nombre d'éoliennes du projet Secteur ouest visibles à partir de cet angle de vue : 13
Distance de l'observateur simulée la plus rapprochée : 7,2 km
Distance de l'observateur simulée la plus éloignée : 12,2 km

PESCA

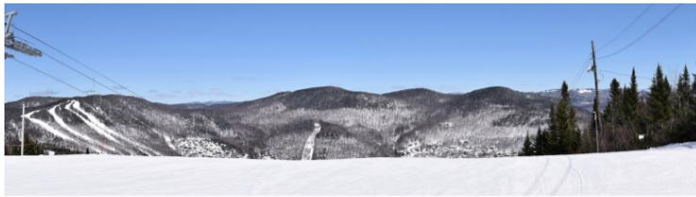
Niveau : 3021
Date : 6 septembre 2024

Simulation visuelle 9 - Stoneham

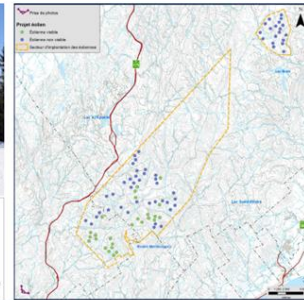
Société de projet BVH3, s.e.n.c.



Panorama original



Localisation



Projet éolien Des Neiges
Secteur ouest

Photographie

Coordonnées X, Y : 238 986, 5 228 453 m
MTH, zone 1
Direction de la photographie : 43°
Date de la prise de photo : 2022/03/30

Simulation

Configuration des éoliennes : «4»
Hauteur des tours des éoliennes simulées : 120 m
Nombre maximal d'éoliennes du projet : 62
Nombre d'éoliennes du projet Secteur ouest visibles à partir de cet angle de vue : 36
Distance de l'observateur simulée la plus rapprochée : 12,3 km
Distance de l'observateur simulée la plus éloignée : 26,1 km

PESCA

Niveau : 3021
Date : 6 septembre 2024



Simulation visuelle 9 - Stoneham

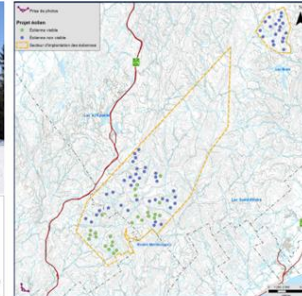
Société de projet BVH3, s.e.n.c.



Panorama original



Localisation



Projet éolien Des Neiges
Secteur ouest

Photographie

Coordonnées X, Y : 238 586, 5 228 453 m
Altitude : 7
Direction de la photographie : 43°
Date de la prise de photo : 2022/03/30

Simulation

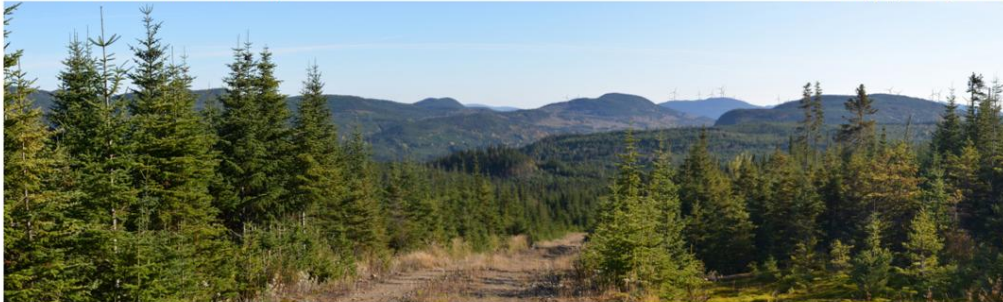
Configuration des éoliennes : 14
Hauteur des tours des éoliennes simulées : 120 m
Nombre maximal d'éoliennes du projet : 62
Nombre d'éoliennes du projet Secteur ouest visibles à partir de cet angle de vue : 36
Distance de l'observateur simulée la plus rapprochée : 12,3 km
Distance de l'observateur simulée la plus éloignée : 26,1 km

Pesca

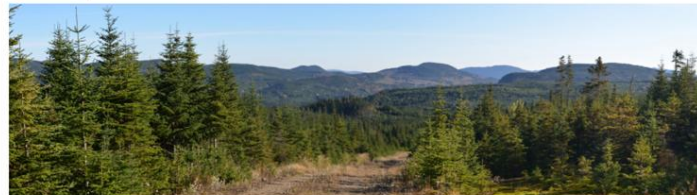
N°Fol : 1021
Date : 8 septembre 2024

Simulation visuelle 1 - Forêt Montmorency

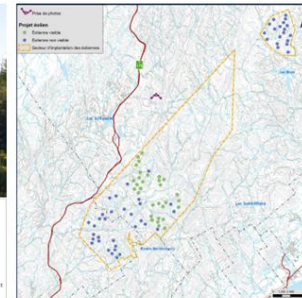
Société de projet BVH3, s.e.n.c.



Panorama original



Localisation



Projet éolien Des Neiges
Secteur ouest

Photographie

Coordonnées X, Y : 235 812, 5 228 288 m
Altitude : 7
Direction de la photographie : 180°
Date de la prise de photo : 2021/10/06

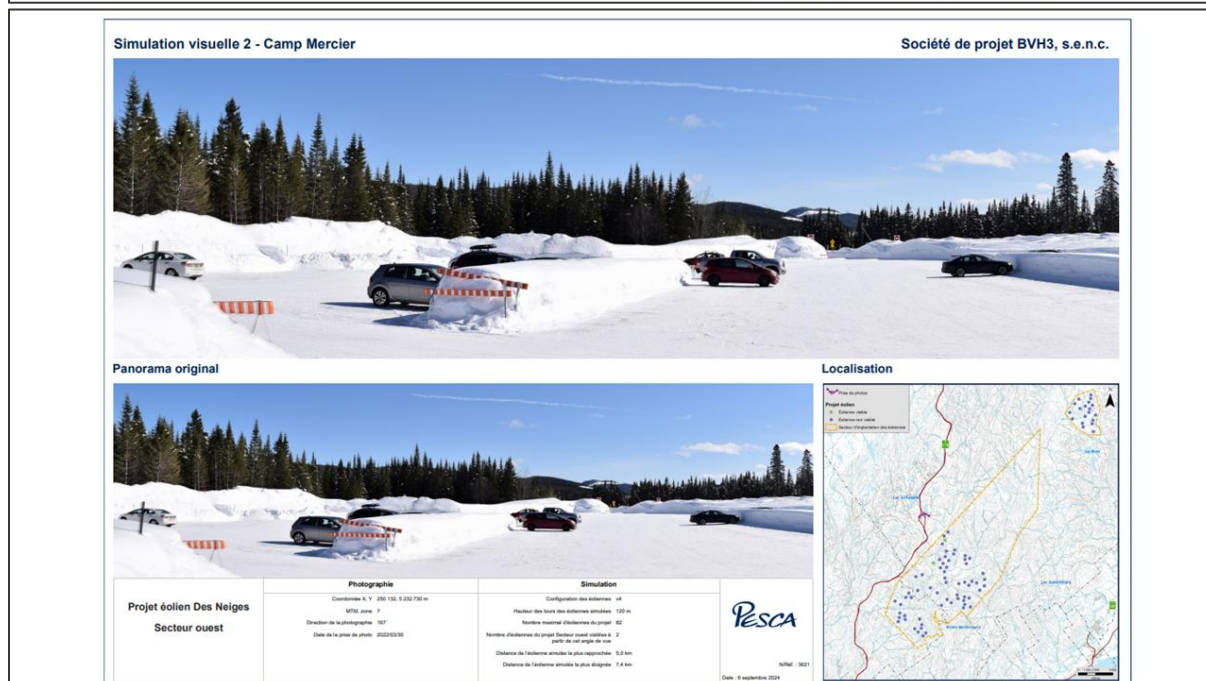
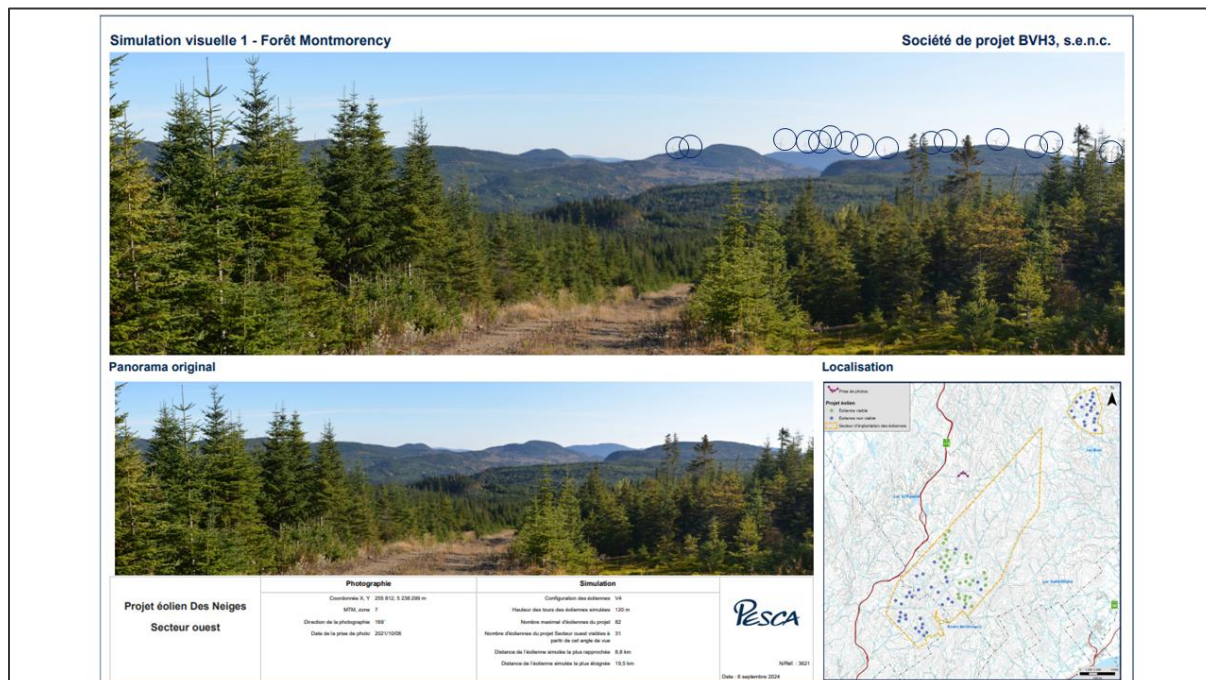
Simulation

Configuration des éoliennes : 14
Hauteur des tours des éoliennes simulées : 120 m
Nombre maximal d'éoliennes du projet : 62
Nombre d'éoliennes du projet Secteur ouest visibles à partir de cet angle de vue : 31
Distance de l'observateur simulée la plus rapprochée : 8,8 km
Distance de l'observateur simulée la plus éloignée : 12,3 km

Pesca

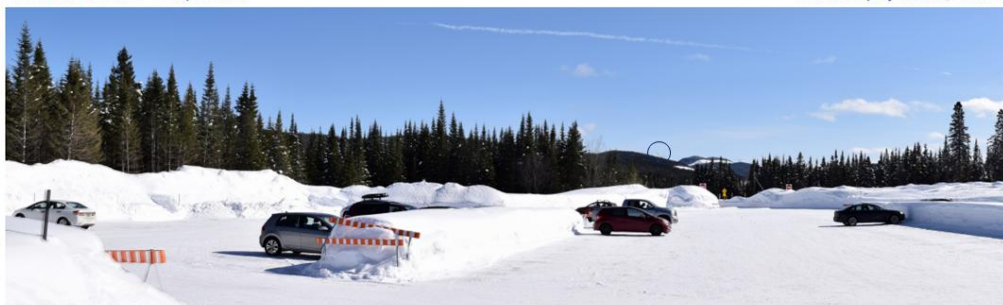
N°Fol : 1021
Date : 8 septembre 2024





Simulation visuelle 2 - Camp Mercier

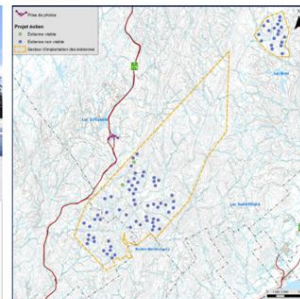
Société de projet BVH3, s.e.n.c.



Panorama original



Localisation



Projet éolien Des Neiges
Secteur ouest

Photographie

Coordonnées S. Y. 251 151, 5 251 750 m
Météo zone 7
Direction de la photographie 107°
Date de la prise de photo 2022/03/30

Simulation

Configuration des éoliennes «8»
Hauteur des tours des éoliennes simulées 120 m
Nombre maximal d'éoliennes du projet 82
Nombre d'éoliennes du projet Secteur ouest visibles à 2°
avant de cet angle de vue
Distance de l'observateur simulée la plus rapprochée 5,0 km
Distance de l'observateur simulée la plus éloignée 7,4 km

Pesca

N°Fol. 3021

Date: 8 septembre 2024

Simulation visuelle 3 - Lac Caribou

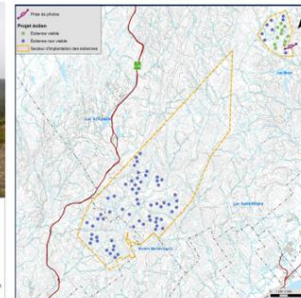
Société de projet BVH3, s.e.n.c.



Panorama original



Localisation



Projet éolien Des Neiges
Secteur ouest

Photographie

Coordonnées S. Y. 275 545, 5 245 208 m
Météo zone 7
Direction de la photographie 10°
Date de la prise de photo 2021/03/30

Simulation

Configuration des éoliennes «8»
Hauteur des tours des éoliennes simulées 120 m
Nombre maximal d'éoliennes du projet 82
Nombre d'éoliennes du projet Secteur ouest visibles à 11°
avant de cet angle de vue
Distance de l'observateur simulée la plus rapprochée 3,0 km
Distance de l'observateur simulée la plus éloignée 3,0 km

Pesca

N°Fol. 3021

Date: 8 septembre 2024



Simulation visuelle 3 - Lac Caribou

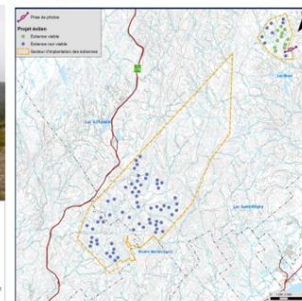
Société de projet BVH3, s.e.n.c.



Panorama original



Localisation



Projet éolien Des Neiges
Secteur ouest

Photographie

Coordonnées X, Y : 275 545, 5 245 206 m
Altitude : 7
Direction de la photographie : 18°
Date de la prise de photo : 2021/09/30

Simulation

Configuration des éoliennes : 14
Hauteur des tours des éoliennes simulées : 100 m
Nombre maximal d'éoliennes du projet : 62
Nombre d'éoliennes du projet Secteur ouest visibles : 11
Angle de vent moyen de site
Distance de l'éolienne simulée la plus rapprochée : 1,0 km
Distance de l'éolienne simulée la plus éloignée : 3,0 km

PESCA

N°Pro : 3021

Date : 6 septembre 2024

Simulation visuelle 6 - Lac Bureau

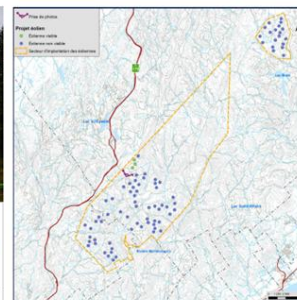
Société de projet BVH3, s.e.n.c.



Panorama original



Localisation



Projet éolien Des Neiges
Secteur ouest

Photographie

Coordonnées X, Y : 251 911, 5 228 971 m
Altitude : 7
Direction de la photographie : 17°
Date de la prise de photo : 2021/09/30

Simulation

Configuration des éoliennes : 14
Hauteur des tours des éoliennes simulées : 100 m
Nombre maximal d'éoliennes du projet : 62
Nombre d'éoliennes du projet Secteur ouest visibles : 9
Angle de vent moyen de site
Distance de l'éolienne simulée la plus rapprochée : 1,0 km
Distance de l'éolienne simulée la plus éloignée : 2,7 km

PESCA

N°Pro : 3021

Date : 6 septembre 2024



Simulation visuelle 6 - Lac Bureau

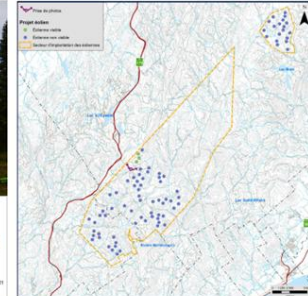
Société de projet BVH3, s.e.n.c.



Panorama original



Localisation



Projet éolien Des Neiges
Secteur ouest

Photographie

Coordonnées X, Y : 231 911, 9 228 971 m
Niveau : 7
Direction de la photographie : 17
Date de la prise de photo : 2021/09/30

Simulation

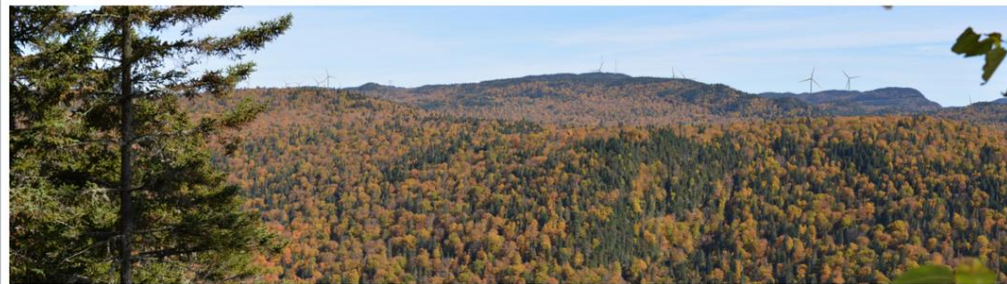
Configuration des éoliennes : 14
Hauteur des tours des éoliennes simulées : 120 m
Nombre maximal d'éoliennes du projet : 62
Nombre d'éoliennes du projet Secteur ouest visibles à partir de cet angle de vue : 9
Distance de l'éolienne simulée la plus rapprochée : 1,3 km
Distance de l'éolienne simulée la plus éloignée : 2,7 km

Pesca

Niveau : 3021
Date : 6 septembre 2024

Simulation visuelle 7 - Parc national de la Jacques-Cartier

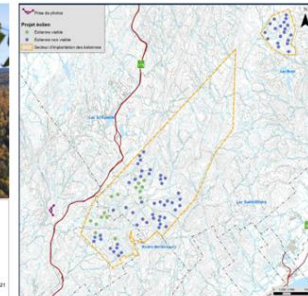
Société de projet BVH3, s.e.n.c.



Panorama original



Localisation



Projet éolien Des Neiges
Secteur ouest

Photographie

Coordonnées X, Y : 239 948, 9 221 475 m
Niveau : 7
Direction de la photographie : 80
Date de la prise de photo : 2021/10/06

Simulation

Configuration des éoliennes : 14
Hauteur des tours des éoliennes simulées : 120 m
Nombre maximal d'éoliennes du projet : 62
Nombre d'éoliennes du projet Secteur ouest visibles à partir de cet angle de vue : 15
Distance de l'éolienne simulée la plus rapprochée : 6,2 km
Distance de l'éolienne simulée la plus éloignée : 14,5 km

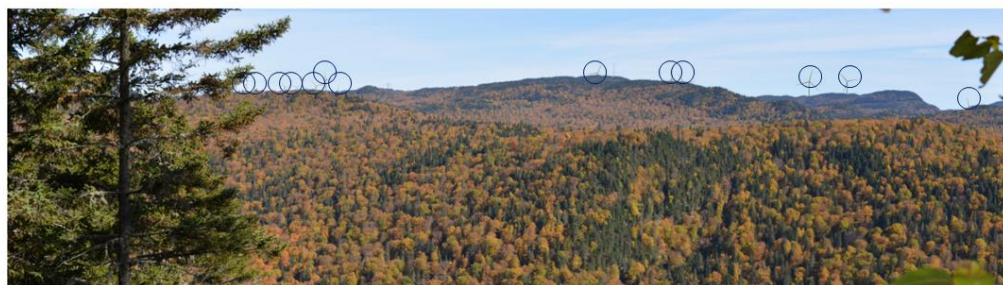
Pesca

Niveau : 3021
Date : 6 septembre 2024



Simulation visuelle 7 - Parc national de la Jacques-Cartier

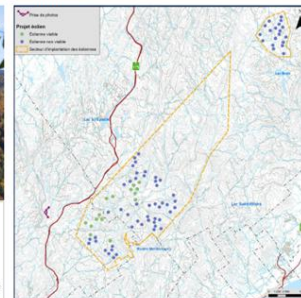
Société de projet BVH3, s.e.n.c.



Panorama original



Localisation



Projet éolien Des Neiges Secteur ouest

Photographie
Coordonnées X, Y : 239 948, 5 221 475 m
N°M : 1001
Direction de la photographie : 30°
Date de la prise de photo : 2021/10/06

Simulation
Configuration des éoliennes : 14
Hauteur des tours des éoliennes simulées : 120 m
Nombre maximal d'éoliennes du projet : 50
Nombre d'éoliennes du projet Secteur ouest visibles à partir de cet angle de vue : 15
Distance de l'observateur simulée la plus rapprochée : 8,2 km
Distance de l'observateur simulée la plus éloignée : 14,3 km

Pesca

N°M : 1001
Date : 8 septembre 2024

Simulation visuelle 11 - Mont Sainte-Anne, sommet du versant nord (Beaupré)

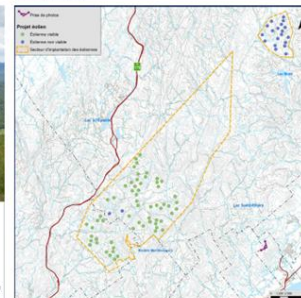
Société de projet BVH3, s.e.n.c.



Panorama original



Localisation



Projet éolien Des Neiges Secteur ouest

Photographie
Coordonnées X, Y : 271 905, 5 210 008 m
N°M : 1001
Direction de la photographie : 30°
Date de la prise de photo : 2024/07/04

Simulation
Configuration des éoliennes : 14
Hauteur des tours des éoliennes simulées : 120 m
Nombre maximal d'éoliennes du projet : 50
Nombre d'éoliennes du projet Secteur ouest visibles à partir de cet angle de vue : 37
Distance de l'observateur simulée la plus rapprochée : 14,3 km
Distance de l'observateur simulée la plus éloignée : 26,4 km

Pesca

N°M : 1001
Date : 8 septembre 2024

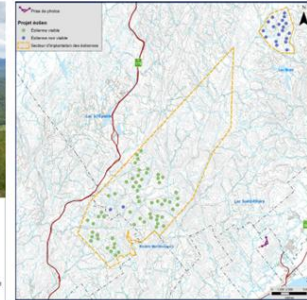




Panorama original



Localisation


Projet éolien Des Neiges
Secteur ouest

Photographie

 Coordonnées X, Y : 271 500, 5 210 000 m
 NNTA : 1000
 Direction de la photographie : 285°
 Date de la prise de photo : 2024/07/04

Simulation

 Configuration des aéroliennes : x4
 Hauteur des bornes des aéroliennes : 120 m
 Nombre de bornes d'attente du projet : 80
 Nombre d'heures de projet Secteur ouest : 87
 Distance de l'aérolienne la plus rapprochée : 14,2 km
 Distance de l'aérolienne la plus éloignée : 26,4 km

Pesca
 NNTA : 1000
 Date : 8 septembre 2024

Retombées économiques

Secteur ouest


 PARCS ÉOLIENS
 de la Seigneurie de Beaupré
 Des Neiges

Investissement total

 Environ
1 G\$
Retombées économiques
500 emplois
 en construction

15 emplois
 en opération

Redevances et participations

 Environ
80 M\$
 sur 30 ans

Mécanismes de maximisation des retombées économiques locales

Propositions d'ententes avec les communautés locales et autochtones

Programme de dons et commandites

+ Retombées indirectes : achat de matériaux, hébergement, restauration, entretien des équipements, etc.

44



Nos mécanismes de maximisation des retombées économiques



**Registre des fournisseurs
disponible dès maintenant**



**Activités de maillage entre
l'entrepreneur, les fournisseurs
et les travailleurs**

À venir:



**Annonce des besoins en biens,
services et main-d'œuvre via
l'infolettre et sur le site Internet
du projet**

45

En résumé



Le projet éolien Des Neiges – Secteur ouest c'est:

- Un investissement d'1 G\$ par 3 entreprises québécoises
- 80 M\$ de redevances sur 30 ans pour les communautés locales et autochtones
- 57 à 67 éoliennes de dernière génération totalisant 400 MW

**Un projet bien intégré dans son environnement
qui contribue à la transition énergétique
du Québec**



46



Gardons contact



INSCRIVEZ-VOUS À NOTRE
— LISTE D'ENVOI —



Notre site web:



parcseoliensseigneuriedebeaure.com



info@parcseoliensseigneuriedebeaure.com



Relations avec le milieu
Virginie Pelletier Aubé
514 773-0076

47

Questions?

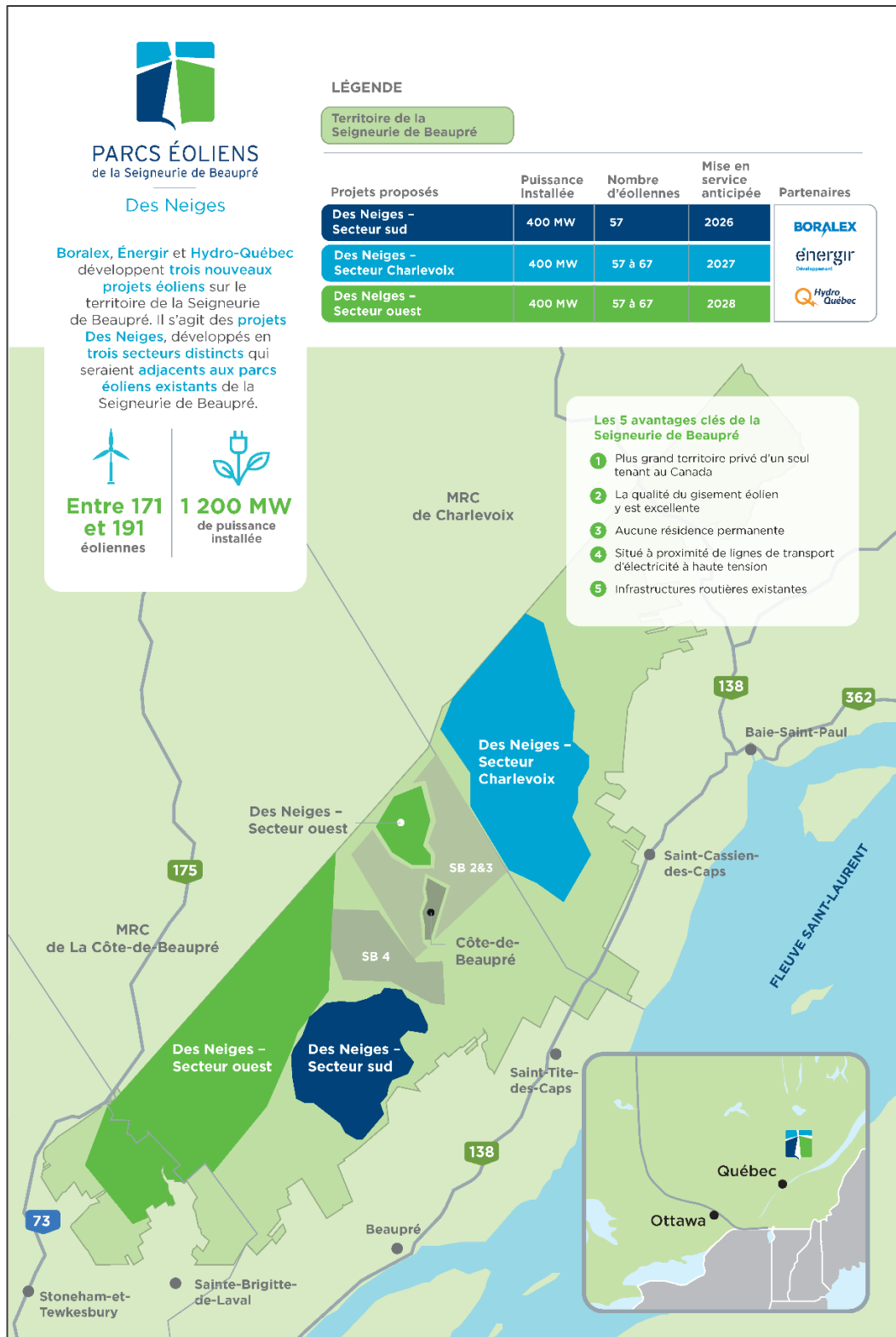
Nous voulons vous entendre





ANNEXE 3 — AFFICHES DES KIOSQUES D'INFORMATION

La version en haute résolution des affiches est disponible sur le [site web du projet](#).





PARCS ÉOLIENS
de la Seigneurie de Beauré

Des Neiges

FONCTIONNEMENT D'UN PARC ÉOLIEN

Longueur
des pales entre

**75 et
90 mètres**

Hauteur du moyeu

**110 à
120 mètres**



Le **poste de raccordement** augmente la tension au niveau requis afin de pouvoir relier le réseau collecteur des parcs éoliens au réseau d'Hydro-Québec.

Les éoliennes produisent de l'électricité à une faible tension.

Un **transformateur** à l'intérieur de la tour augmente la tension jusqu'à 21 ou 35 kV.

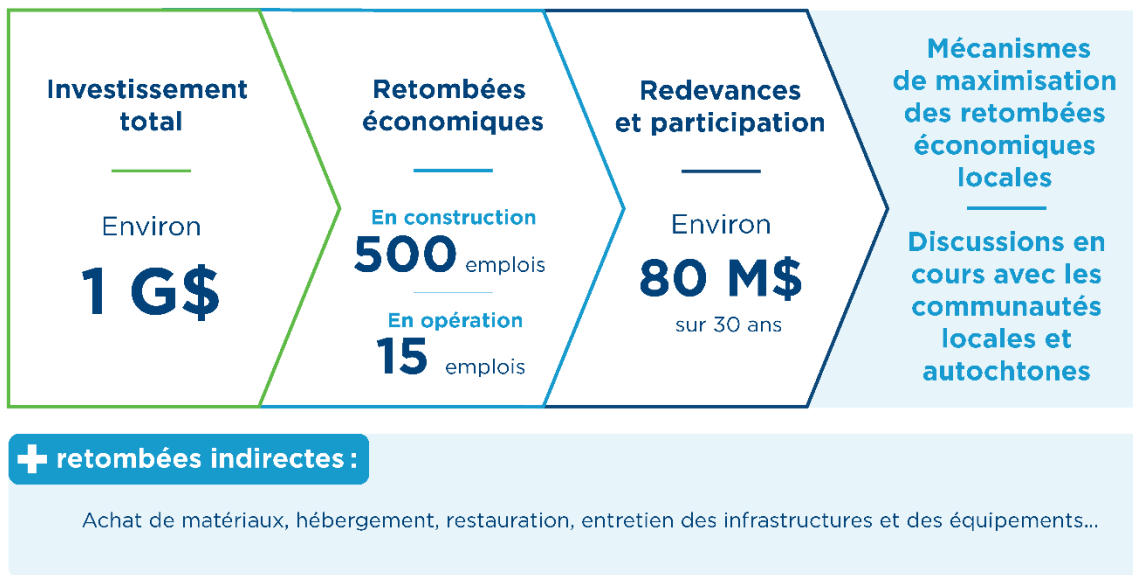
Le **réseau collecteur souterrain** transporte l'énergie produite par le parc éolien.

PARCS ÉOLIENS

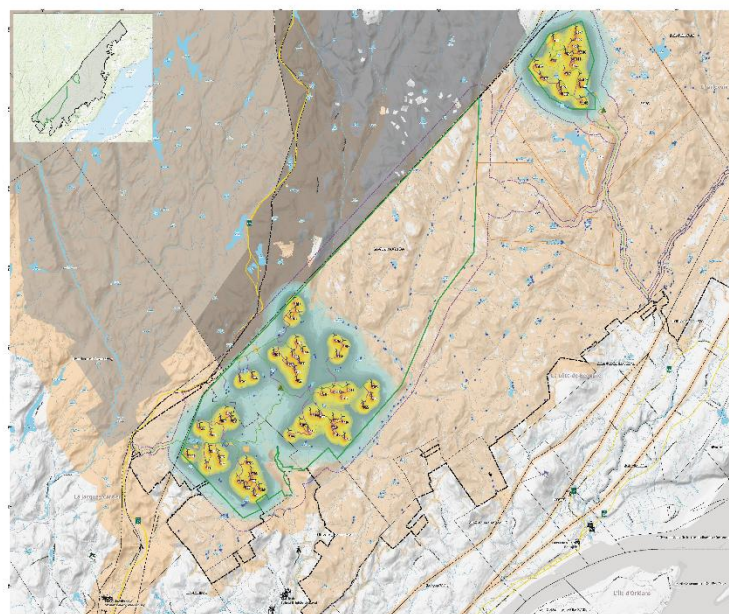
HYDRO-QUÉBEC



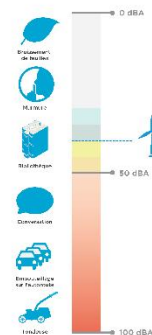
RETOMBÉES ÉCONOMIQUES ANTICIPÉES



SIMULATION SONORE



- Éléments de projet**
- Éolienne
 - Chemin d'accès
 - Chemin existant
 - Chemin à construire
 - Point de raccordement
 - Aire de travail temporaire
 - Bâtiment d'opération principal
 - Bâtiment d'opération secondaire
 - Zone d'étude
 - Secteur d'implantation des éoliennes
- Hydrographie**
- Plan d'eau
 - Cours d'eau permanent
 - Cours d'eau intermittent
- Infrastructures existantes**
- Réseau routier
 - Ligne de transport d'électricité
- Paramètres de configuration**
- Zone d'exclusion
- Autres éléments**
- Cluit
 - Camping
 - Club de golf
 - École
 - Parc
 - Page
 - Station de ski Mont-Sainte-Anne
 - Station touristique Shogomun
 - Parc éolien en opération
 - Station de Beauré
 - Parc Montmorency
 - Parc national de la Jacques-Cartier
- Climat sonore**
- 30 à 34 dBA
 - 35 à 39 dBA
 - 40 à 44 dBA
 - 45 à 49 dBA
 - 50 dBA et plus
- Limites administratives**
- MRC
 - Municipalité



CARIBOU FORESTIER

Conclusion principale de l'étude d'impact sur l'environnement

Le projet n'augmenterait pas de façon significative la perturbation de l'habitat du caribou

Raisons principales

- Localisé dans un **habitat déjà hautement perturbé à 99,2 %**
- Projet **hors des zones de rétablissement** visées par les gouvernements provincial et fédéral
- **L'exploitation forestière** et les activités de villégiature se poursuivront pour un avenir prévisible



PARCS ÉOLIENS
de la Seigneurie de Beauséjour

Des Neiges

Mesures d'atténuation

Éviter

- Proposer une configuration ayant le moindre impact dans l'aire de répartition du caribou en évitant les aires propices au rétablissement de l'espèce

Minimiser

- Réutiliser le plus de chemins existants, soit 40 %
- Minimiser les largeurs de chemins et les aires d'assemblage
- Revégétaliser ou reboiser certaines surfaces après la construction

Compenser

- Mise en place d'un comité avisé composé de spécialistes et intervenants
- Fermeture de chemins forestiers
- Financement de projets de recherche sur le caribou forestier

INFORMATION ET CONSULTATION EN CONTINU



PARCS ÉOLIENS
de la Seigneurie de Beauséjour

Des Neiges

4 façons de rester à l'affût de l'évolution du projet éolien Des Neiges – Secteur ouest



Site web des Parcs éoliens de la Seigneurie de Beauséjour
www.parcseoliensseigneuriedebeausjour.com



Infolettre



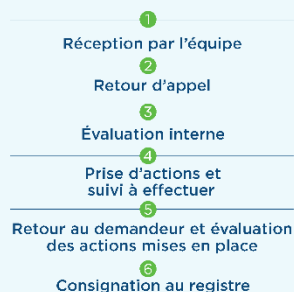
Activités de consultation et d'information à venir



Par téléphone au 514 773-0076

Mécanismes de relations communautaires

La gestion des signalements en un clin d'œil :



À venir

Mise en place d'un comité de suivi

- Créer un espace de dialogue entre l'entreprise et les acteurs locaux (groupes, communautés, citoyen.nes)
- Maintenir un canal privilégié d'information et d'échange pour une cohabitation harmonieuse
- Échanger sur les retombées économiques, les suivis environnementaux, les signalements reçus par l'entreprise et le développement du projet.



SOMMAIRE

RÉSULTATS DE L'ÉTUDE D'IMPACT SUR L'ENVIRONNEMENT



Légende : ■ Impact résiduel peu significatif ■ Impact résiduel positif ■ Impact résiduel significatif

Exemples de mesures d'atténuation

Protection de la biodiversité et des habitats

- Peuplements forestiers
- Espèces floristiques à statut particulier
- Oiseaux
- Chauves-souris
- Mammifères terrestres
- Amphibiens et reptiles
- Espèces fauniques à statut particulier



- Limiter la zone de projet à 1,6 %
- Minimiser le déboisement en maximisant l'utilisation de chemins existants
- Éviter le déboisement pendant la période de nidification
- Remettre les aires de travail temporaires à leur état initial en respectant les conditions de permis
- Minimiser l'impact sur l'habitat de la grive de Bicknell et du caribou forestier

Milieux humides et hydriques et eau potable

- Sol
- Eau de surface et souterraine
- Milieux humides et habitat du poisson
- Eau potable



- Utiliser la séquence éviter-minimiser-compenser
- Respecter les guides de bonnes pratiques en voirie forestière
- Maintenir une surveillance environnementale quotidienne lors de la réfection et l'aménagement des traverses de cours d'eau
- Effectuer une surveillance de la qualité de l'eau
- Privilégier la réalisation des traverses de cours d'eau en dehors de la période de crue printanière

Milieu humain

- Utilisation du territoire
- Infrastructure d'utilité publique
- Systèmes de télécommunications
- Air (poussière)
- Climat sonore
- Paysages



- Mise en place de mesures d'harmonisation afin de maintenir l'accès au territoire pour les activités de chasse, pêche et motoneige
- Effectuer un suivi de l'impact sonore dans les phases de construction et d'opération
- Minimiser les impacts sur la circulation par des accès directs à partir de la 175 et la 138

Lutte contre les changements climatiques

- Air (GES)



ANNEXE 4 — ACTIVITÉ DE CONSULTATION

ATELIER SUR LES MESURES D'ATTÉNUATION PROPOSÉES

Ci-dessous, sont présentés les panneaux qui servaient de support de discussions avec les personnes participantes lors des activités citoyennes. Les visuels sont présentés à titre informatif et les commentaires ont été intégrés dans ce rapport.

Légende — Perception des personnes participantes par rapport aux mesures d'atténuation proposées

- = Je suis rassuré·e
- = J'ai encore un peu de préoccupations
- = Je demeure préoccupé
- = Je ne sais pas/neutre

PRINCIPAUX IMPACTS APPRÉHENDÉS ET MESURES D'ATTÉNUATION PROPOSÉES Retombées économiques



IMPACTS APPRÉHENDÉS	EXEMPLES DE MESURES D'ATTÉNUATION	IMPACT RÉSIDUEL APPRÉHENDÉ	VOS PERCEPTIONS	VOS COMMENTAIRES
Retombées économiques locales et régionales	• Favoriser les matières premières situées à proximité du site du projet • Mettre sur pied un comité de maximisation économique • Favoriser l'octroi de contrats à des entreprises locales et autochtones • Mettre en place un programme de dons et commandites • Mettre en place un registre de fournisseurs	Positif		
Création et maintien d'emplois	• Mettre en place un registre des travailleurs • Contribuer à la création de nouveaux emplois pour l'opération et la maintenance du parc éolien	Positif		



PRINCIPAUX IMPACTS APPRÉHENDÉS ET MESURES D'ATTÉNUATION PROPOSÉES

Utilisation du territoire



IMPACTS APPRÉHENDÉS	EXEMPLES DE MESURES D'ATTÉNUATION	IMPACT RÉSIDUEL APPRÉHENDÉ	VOS PERCEPTIONS	VOS COMMENTAIRES
Perturbation des activités et de la circulation	• Communiquer sur une base régulière avec les utilisateurs au sujet de la planification des travaux • Planifier et communiquer à l'avance les contournements ou détours qui seront nécessaires • Former un comité de liaison	Peu significatif		
Dérangement des activités de chasse et pêche	• Établir des mesures d'harmonisation en lien avec les activités de foresterie, de chasse, de pêche et de motoneige, en collaboration avec le Séminaire de Québec	Peu significatif		
Modification de l'accès aux infrastructures et au territoire	• Maintenir une qualité de chemins forestiers permettant l'accès des membres des clubs privés aux chalets • Établir des mesures de sécurité et d'harmonisation des usages en cas de travaux hivernaux	Peu significatif		

PRINCIPAUX IMPACTS APPRÉHENDÉS ET MESURES D'ATTÉNUATION PROPOSÉES

Qualité de vie



IMPACTS APPRÉHENDÉS	EXEMPLES DE MESURES D'ATTÉNUATION	IMPACT RÉSIDUEL APPRÉHENDÉ	VOS PERCEPTIONS	VOS COMMENTAIRES
Augmentation du niveau sonore près des chalets et des résidences	• Effectuer une surveillance et un suivi du climat sonore • Appliquer, au besoin, des mesures d'atténuation	Peu significatif		
Modification des paysages	• Utiliser des éoliennes de grande puissance pour avoir recours à moins d'éoliennes • Choisir un modèle d'éolienne majoritairement blanche • Utiliser des éoliennes du même modèle • Maintenir au minimum admissible l'intensité et la fréquence de clignotement des balises lumineuses	Peu significatif		



PRINCIPAUX IMPACTS APPRÉHENDÉS ET MESURES D'ATTÉNUATION PROPOSÉES

Protection de la biodiversité et des habitats

IMPACTS APPRÉHENDÉS	EXEMPLES DE MESURES D'ATTÉNUATION	IMPACT RÉSIDUEL APPRÉHENDÉ	VOS PERCEPTIONS	VOS COMMENTAIRES
OISEAUX Perte ou modification d'habitats, dérangement et mortalité	- Éviter le déboisement durant la période de nidification des oiseaux, dont la grive de Bicknell - Réaliser le suivi de la mortalité des oiseaux en phase exploitation	Peu significatif		
CHAUVE-SOURIS Perte ou modification d'habitats, dérangement et mortalité	- Réaliser le suivi de la mortalité des chauves-souris en phase d'exploitation - Planifier les travaux de déboisement en dehors de la période de reproduction des chauves-souris, qui s'étend du 1^{er} juin au 31 juillet	Peu significatif		
CARIBOU FORESTIER Perte ou modification d'habitats	- Mettre en place un comité aviseur composé de spécialistes et d'intervenants - Maximiser l'utilisation des chemins existants - Reboiser les emprises en bordure des chemins et des aires d'assemblage	Peu significatif		
PEUPLEMENTS FORESTIERS Perte ou modification d'habitats	- Minimiser le déboisement en maximisant l'utilisation de chemins existants - Remettre les aires de travail temporaires à leur état initial en respectant les conditions de permis - Appliquer les bonnes pratiques de voirie forestière en conception et en construction	Peu significatif		

PRINCIPAUX IMPACTS APPRÉHENDÉS ET MESURES D'ATTÉNUATION PROPOSÉES

Milieux humides, hydriques et eau potable

IMPACTS APPRÉHENDÉS	EXEMPLES DE MESURES D'ATTÉNUATION	IMPACT RÉSIDUEL APPRÉHENDÉ	VOS PERCEPTIONS	VOS COMMENTAIRES
Modification de la nature ou de la superficie du milieu humide	- Appliquer la séquence « éviter-minimiser-compenser » pour les milieux humides - Respecter les guides de bonnes pratiques en voirie forestière - Maintenir une surveillance environnementale quotidienne lors de la réfection et un aménagement des traverses de cours d'eau	Peu significatif		
Perturbation des cours d'eau et de l'habitat du poisson	- Adapter les dimensions de ponceaux à la nature du terrain et au débit de l'eau - Maintenir une surveillance environnementale quotidienne lors de la réfection et un aménagement des traverses de cours d'eau - Maximiser l'utilisation des chemins existants en limitant les nouvelles traverses de cours d'eau - Installer des bassins temporaires de rétention des sédiments lorsque requis	Peu significatif		
Réduction potentielle de la qualité et de la quantité d'eau potable	- Effectuer une surveillance de la qualité de l'eau - Maintenir le dialogue et impliquer les organismes locaux dédiés à la gestion de l'eau - Effectuer un relevé des puits et des sources d'alimentation en eau potable - Adapter les dimensions de ponceaux à la nature du terrain et au débit de l'eau - Maintenir une surveillance environnementale quotidienne lors de la réfection et l'aménagement des traverses de cours d'eau	Peu significatif		

ATELIER DE CARTOGRAPHIE PARTICIPATIVE



Observations de l'équipe de Transfert

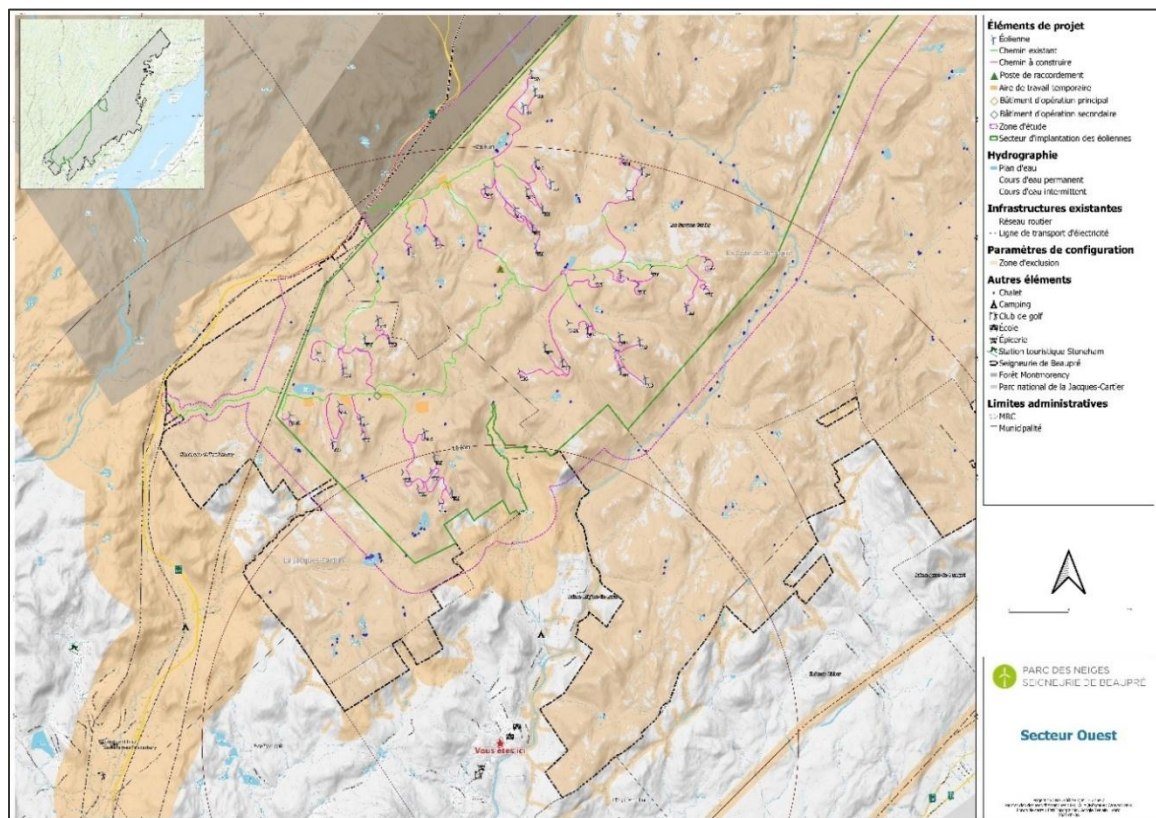
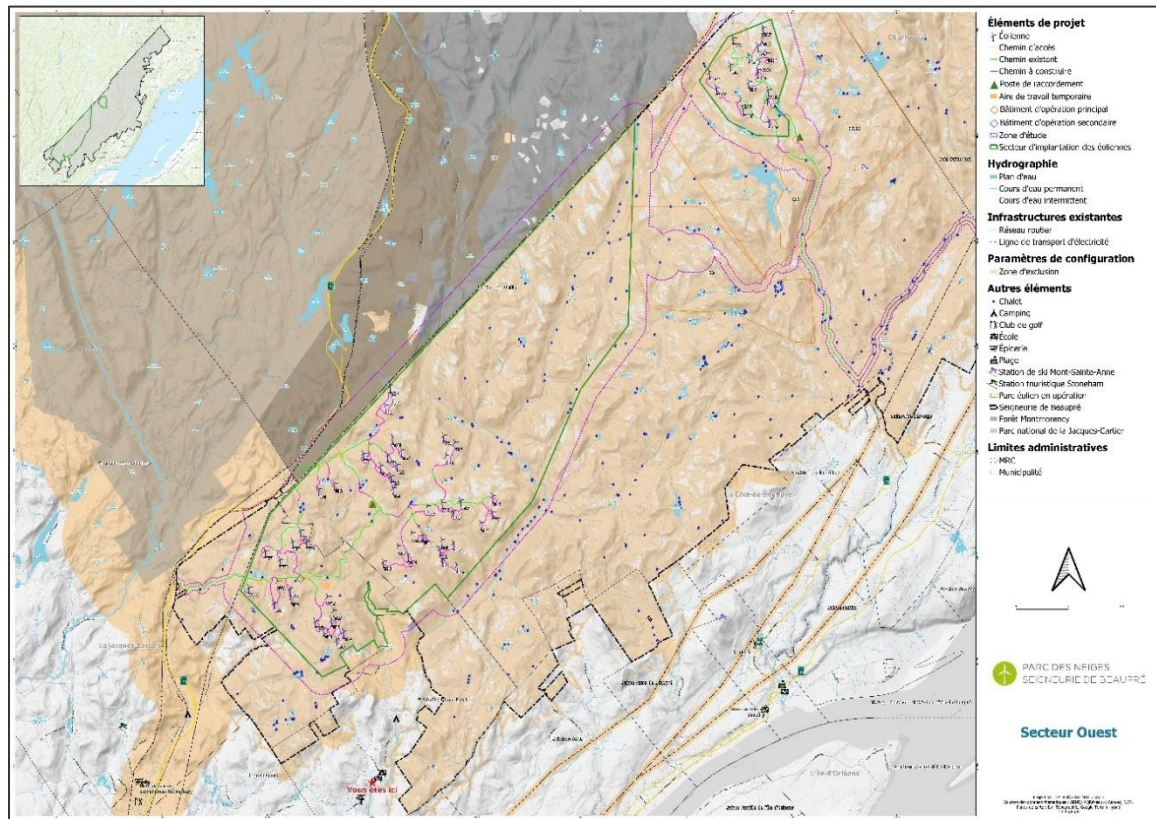
Suite aux recommandations faites lors des rencontres publiques d'octobre 2024, des éléments de localisation ont été ajoutés aux cartes utilisées pour l'atelier. Ces ajouts ont été appréciés par les personnes participantes. Une personne a néanmoins demandé que des cartes plus rapprochées soient disponibles pour les zones résidentielles de proximité dans de futures rencontres publiques.

La version en haute résolution des cartes est disponible sur le [site web du projet](#).

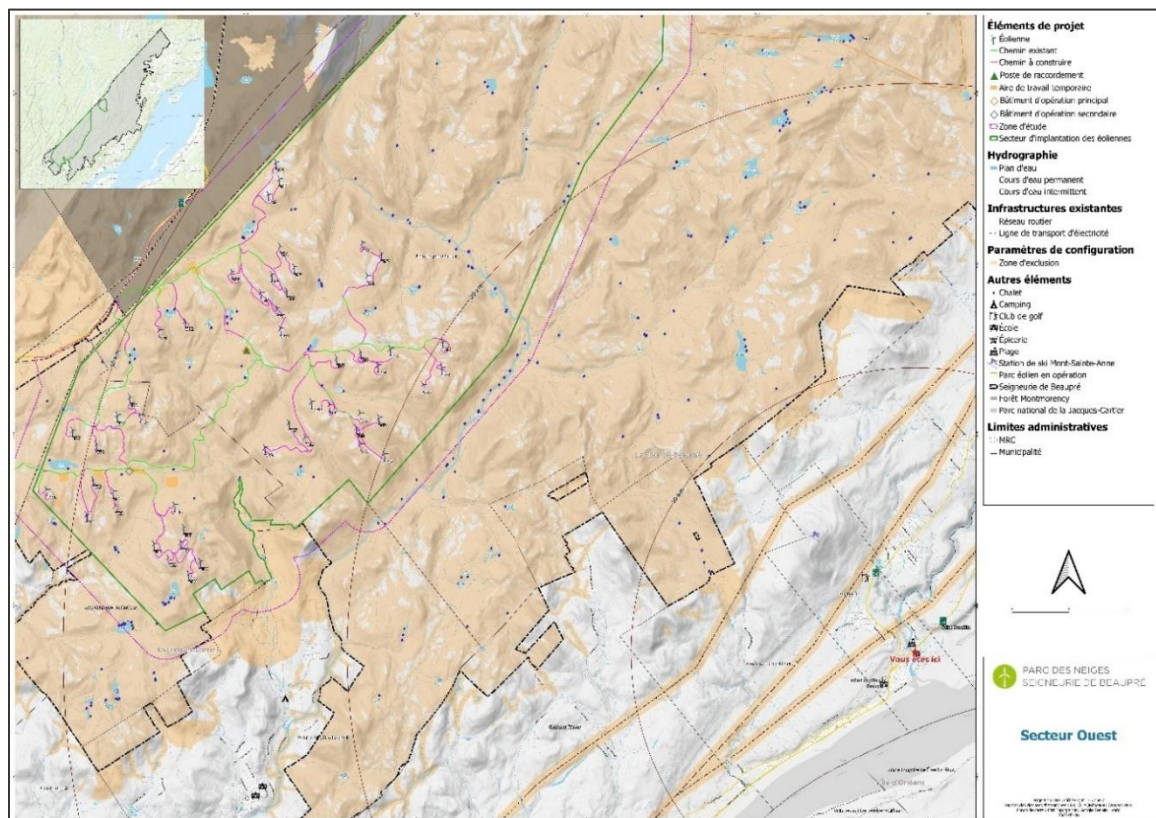
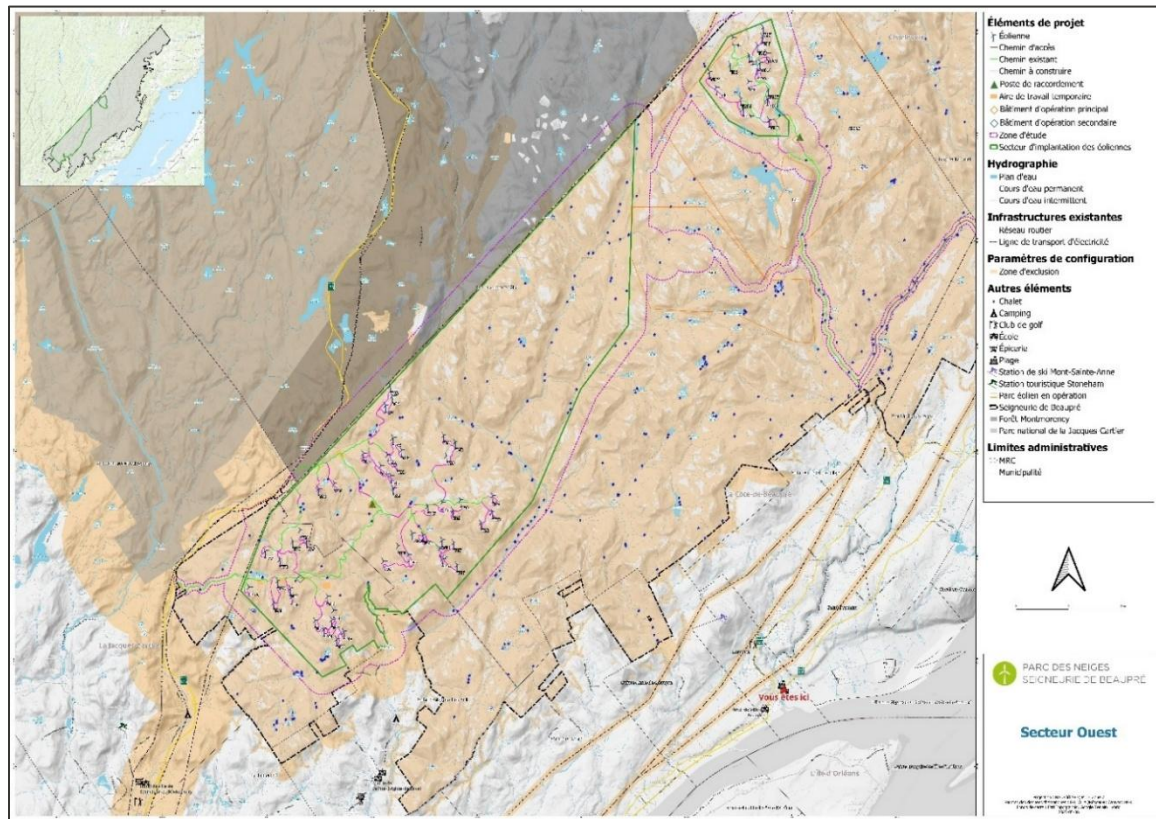
Ci-dessous, sont présentés les cartes qui servaient de support de discussions avec les personnes participantes lors des activités citoyennes. Les cartes sont présentées à titre informatif et les commentaires ont été intégrées dans ce rapport.



Cartes — Sainte-Brigitte-de-Laval



Cartes — Beaupré



Cartes — Stoneham-et-Tewkesbury

